



MEDIA : CHERCHEZ LES FEMMES !

Une étude de contenu sur l'image et la voix
des femmes au Mali



Projet « Femmes : Occupez les médias ! »
Avec l'appui du Ministère des Affaires Étrangères des Pays-Bas



Ministry of Foreign Affairs of the
Netherlands

COLLECTION ETUDES

Institut Panos Afrique de l'Ouest

Sommaire :

I - Introduction	P1
1.1 Contexte	
1.2 Methodologie	
1.3 Paysage mediatique	
1.4 Echantillon de l'étude	
II - Presentation des resultats	P4
2.1 Presse écrite	
2.2 Presse en ligne	
2.3 Radio	
2.4 Télévision	
III - Conclusion	P17
IV - Bibliographie	P18
V - Annexe	P19

I- Introduction

L'institut Panos Afrique de l'Ouest (Ipao), dans le cadre du programme Femmes occupez les médias (FOM), réalise une étude sur le traitement de l'information relative aux droits des femmes par les médias en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger et au Sénégal. Cette étude est destinée à documenter les orientations éditoriales et les pratiques professionnelles journalistiques à un niveau global synthétique pour déterminer les tendances dans les couvertures médiatiques.

L'étude va servir de base de travail pour le programme FOM qui vise, grâce à une contribution les médias, à lutter contre les violences faites aux femmes (VFF) et à améliorer la participation politique des femmes (PAPOL), à travers une production d'information qui promeut leurs droits et améliore leur visibilité dans l'espace public. A savoir des contenus dénués des biais négatifs, des stéréotypes et des perceptions dévalorisantes souvent véhiculés par la presse.

Pour l'Ipao, les médias peuvent et doivent contribuer à améliorer la situation des femmes après avoir joué un rôle décisif dans l'émergence et la consolidation des processus démocratiques dans les quatre pays ciblés par le projet.

En termes d'objectifs, cette étude permettra de mieux apprécier la couverture médiatique et le traitement des questions relatives aux violences faites aux femmes et à la participation politique des femmes. Elle permettra d'évaluer l'impact du projet FOM au niveau des médias d'une manière générale et plus singulièrement des médias faisant partie de la cohorte.

Elle vise à établir dans chacun des pays, une situation de référence sur la couverture actuelle des violences faites aux femmes et de la participation politique des femmes –avant la mise en œuvre des activités du projet – par les médias sélectionnés.

Les résultats attendus du projet FOM sont, entre autres, le renforcement des capacités des journalistes à traiter d'une manière responsable, citoyenne et professionnelle, les droits civils et politiques des femmes ; l'obtention d'une expression représentative de la couverture médiatique relativement aux deux thématiques concernées.

1.1 Contexte

Depuis la crise qui a secoué notre pays en 2012, la problématique des violences basées sur le genre est davantage visible et discutée. En effet, les viols, les mariages forcés et précoces, les violences physiques et psychologiques commis pendant cette période trouble ont marqué les esprits et choqué les populations. Le cumul des données disponibles de janvier 2013 à juillet 2016 est de 6127 cas de VBG déclarés au Mali. Ce chiffre n'étant pas une représentation de la prévalence des VBG au Mali. Il s'agit ici de données des services fournis dans un nombre limité de localités et qui n'ont enregistré aucune décision de justice à ce jour.

En 2015 dans le cadre du système de gestion des informations sur les violences basées sur le genre (VBG), le Pays a enregistré mille quatre cents soixante-huit (1 468) cas de VBG, dont : deux-cent quatre-vingt-et-douze (292) cas de dénis de ressources et d'opportunités ; deux-cent quatre-vingt-et-huit (288) cas d'agressions physiques ; deux cent trente-quatre (234) cas de violence psychologiques ; deux-cent vingt-et-trois (223) cas de viols ; cent quatre-vingt-et-douze (192) cas de mariage forcé. Pour la même année, plus de cinq (05) cas d'assassinats ont été enregistrés ; trois cent soixante-et-dix (370) cas de VBG ont été perpétrés dans un contexte conjugal, cent soixante-huit (168) incidents d'abus sexuels sur les enfants, cent cinquante-et-quatre (154) incidents de mariages précoces, trente-huit (38) incidents d'exploitations sexuelles et 18 incidents d'esclavages sexuels.¹

La représentation des femmes au niveau des postes électifs reste nettement en deçà des attentes. A titre d'illustration, seulement 14 femmes sur 147 élus siègent à l'hémicycle pour la législature 2014-2019. Par ailleurs, sur 703 communes, on compte seulement 8 femmes maires. Et, sur les 10 774 conseillers communaux, nous avons 927 femmes soit moins de 10%. Ainsi, parmi les 73 conseillers nationaux, les femmes sont au nombre de 6 soit 8,2% de l'effectif.

¹ <http://www.jstm.org/violence-faite-aux-femmes-des-chiffres-parlent-au-mali/> Enquête démographique et de Santé au Mali (EDSM V 2012- 2013

1.2 Methodologie

La nature de l'étude requiert une recherche quantitative et qualitative. L'analyse de contenu constitue une approche méthodologique adéquate pour déterminer le contenu des principaux organes médiatiques. Ceci permettra d'illustrer et de mettre à jour les processus de construction de stéréotypes sur les femmes ; le volume et la périodicité d'articles ou des émissions relatifs aux droits de la femme, la fréquence de production sur la problématique de la violence faite aux femmes et la participation politique des femmes.

Outre un monitoring sur 2 semaines des médias faisant partie de la cohorte et pris en compte dans la programmation des activités du projet FOM, nous avons intégré dans le corpus d'autres supports afin de disposer d'un échantillonnage représentatif du secteur. La sélection des médias observés obéit à différents critères. Il s'est agi entre autres, des journaux dont le lectorat est significativement plus important au niveau local ou national. Les médias choisis jouissent d'un certain respect auprès de l'opinion publique du fait de particularités telles que la régularité de l'offre éditoriale, le professionnalisme, le respect des normes éthiques et déontologiques...

1.3 Paysage Mediatique

La Constitution malienne garantit la liberté de presse et d'expression. Elle dispose en son article 4 que : « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience, de religion, de culte, d'opinion, d'expression et de création dans le respect de la loi. » Dans la même veine, l'article 7 dispose que : « La liberté de presse est reconnue et garantie. Elle s'exerce dans les conditions fixées par la loi. L'égal accès pour tous aux médias d'état est assuré par un organe indépendant dont le statut est fixé par une loi organique. »

Les médias au Mali sont constitués par la presse écrite (en français et en langues nationales), la presse en ligne, la radio dite de proximité, la télévision, ainsi que plusieurs services liés (satellite, câble, Internet).

Aux termes de la loi, la création d'un journal au Mali, obéit au régime de la déclaration tandis que celle des organes audiovisuels privés est soumise à une autorisation préalable.

Les journaux sont concentrés dans la capitale Bamako ou dans les grandes villes régionales, et il y a peu d'initiative pour élargir le champ de diffusion de la presse écrite, particulièrement dans les communautés rurales.

Le réseau des radios libres croît à grande vitesse. Il a émaillé tout le territoire. L'Union des radios et télévisions libres du Mali (URTEL) revendique 355 radios membres.

L'accès à l'Internet se développe tant au niveau de l'extension des infrastructures, que de la réduction des coûts et de la démocratisation des services les plus courants. Le public a libre accès aux médias nationaux et internationaux en ligne.

La régulation des médias au Mali est assurée par la Haute Autorité de la Communication (HAC) et le Comité de l'Egal Accès aux Médias d'Etat (CNEAME).

Une quarantaine d'associations professionnelles des médias fédérées au sein d'une faïtière, la Maison de la presse, tente de défendre les intérêts de leurs adhérents.

Au Mali, il y a deux organes de service public ; l'Agence malienne de presse et de publicité (AMAP) éditrice du quotidien national « L'ESSOR » et de Kibaru, Xibaarè et Kabaree trois magazines en langues nationales bamana, peulh et soninké.

Concernant l'audiovisuel, c'est l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Mali (ORTM) qui assure la couverture nationale avec sa chaîne nationale de télévision et de radio, sa radio et sa télévision thématiques et ses 8 stations régionales de radio dont celle de Kidal qui n'est pas opérationnelle.

Il y a désormais TM2 la 2ème chaîne thématique « Femmes et jeunes » de l'ORTM qui diffuse des informations utiles sur la santé des femmes, les problèmes juridiques qu'elles peuvent rencontrer et d'autres questions.

• Presse

Une cinquantaine de publications paraissent plus ou moins régulièrement. Il faut mentionner l'apparition sur la toile de 3 journaux en ligne à côté d'une dizaine de portails qui reprennent les informations publiées dans les journaux de la place.

• Radios

Pour ce qui est des radios privées, environ 700 autorisations ont été délivrées par les autorités. Selon le répertoire dressé par l'Union des radios et télévisions libres du Mali 325 radios commerciales, associatives et communautaires fonctionnent. Parmi elles, il y a des radios thématique femme (Guintan). Il y a aussi 5 radios étrangères (British Broadcasting Corporation-BBC, Voix de l'Amérique-VOA, Radio France internationale – RFI, Deutsch Welle, Radio Beijing) qui émettent en modulation de fréquence ou sont relayées par des stations locales.

• Télévision

La Haute Autorité de la communication vient d'autoriser la création de 9 télévisions privées dans le district de Bamako. En prenant en compte les deux chaînes de l'ORTM, le Mali dispose à présent, de 11 chaînes de télévision.

Il existe également une Web Tv thématique « jeunes et femmes » dénommée Kunafoni.com qui s'essaie en ligne mais offre peu de contenu.

Les services de télévision par satellite pour les stations internationales sont assurés dans le pays par trois (3) opérateurs privés maliens qui font de la rediffusion. Il s'agit de Malivision, Multicanal et Multi TV Afrique à travers Canal Satellite Horizon représenté par Sabah Monde Electronique à Bamako. Ils proposent aux maliens près de 400 chaînes câblées.

1.4 Echantillon de l'étude

L'échantillon prend en compte les différents supports d'information, à savoir la presse écrite, la presse en ligne, les radios et les télévisions. Ce choix vise à refléter la diversité de l'offre médiatique au Mali.

Le corpus comprend 11 (onze) supports d'information. La répartition ci-dessus donne le statut des organes retenus dont 3 publics et 8 privés.

Tableau 1: Nombre de médias sélectionnés par type et selon le statut

Organes Statut	Organes Statut				Audiovisuel		Total	
	Quotidien	Bi-Hebdo	Hebdo	En ligne	Radio	Télé	Effectifs	Pourcen.
Public	1	0	0	0	1	1	3	27%
Privé	2	1	1	2	2	0	8	73%
Total	3	1	1	2	3	1	11	100%

Nombre des Média

Sélectionnés par type et selon le statut

33% | Public

67% | Privé

Le corpus de l'étude ne prend pas en compte certains organes de la cohorte car ne remplissant pas tous les critères. Ils sont soit un portail en ligne reprenant différents articles parus dans les journaux du jour, soit d'organe radiophonique ne disposant pas de système d'archivage ou offrent peu de contenu pour les besoins de l'étude.

L'étude a porté sur le recueil et l'analyse des productions médiatiques réalisées suivant une période de forte actualité sur les questions des droits des femmes notamment du 1er au 15 mars 2017 avec la célébration du 8 mars la journée mondiale de la femme. Cette journée de manifestations reste d'une brûlante actualité.

II - Présentation des résultats

2.1 Presse écrite

2.1.1 Analyse quantitative

Organes de presse :

Le Challenger

PÉRIODICITÉ

Bi-Hebdo



PARUTIONS

5



NOMBRE
DE PAGES

60



POURCENTAGE

11,03%



Organes de presse :

Le Scorpion

PÉRIODICITÉ

Hebdo



PARUTIONS

3



NOMBRE
DE PAGES

24



POURCENTAGE

4,41%



Organes de presse :

Le Challenger

PÉRIODICITÉ

Quotidien



PARUTIONS

10



NOMBRE
DE PAGES

120



POURCENTAGE

22,06%



Organes de presse :

Le Challenger

PÉRIODICITÉ

Quotidien



PARUTIONS

10



NOMBRE
DE PAGES

164



POURCENTAGE

30,15%



Organes de presse :

Le Challenger

PÉRIODICITÉ

Quotidien



PARUTIONS

11



NOMBRE
DE PAGES

176



POURCENTAGE

32,35%



Total :

39

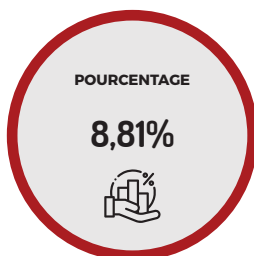
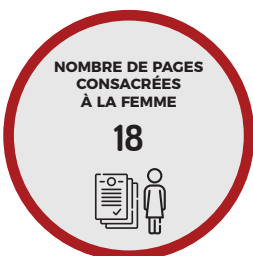
544

100,00%

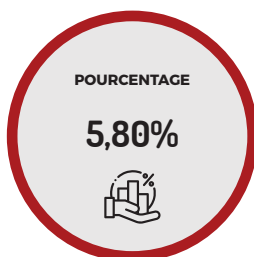
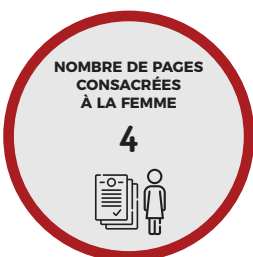
A la lecture des tableaux et graphique ci-dessus, on constate que pendant la période d'étude, les 5 journaux ont cumulativement réalisé 39 parutions et édité 544 pages au format tabloïde. Deux quotidiens sont parus chacun 10 fois pendant que L'Indépendant a eu une édition de plus. L'hebdomadaire satirique Le Scorpion est paru 3 fois.

En termes d'espace rédactionnel, L'Indépendant vient en première position avec 176 pages (32,36%) suivent le quotidien national, L'Essor : 164 pages (30,15%) ; Les Echos : 120 pages (22,06%) ; Le Challenger : 60 pages (11,03%). Le Scorpion propose 24 pages (4,41%). Le tableau ci-dessus permet de constater le nombre de publications réalisées par chaque support.

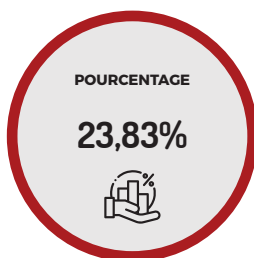
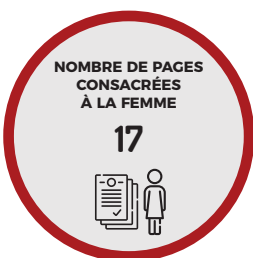
Taux de couverture des sujets sur les femmes selon les journaux



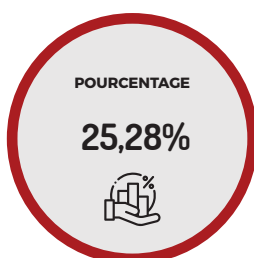
LE CHALLENGER
ESPACE - ARTICLES SUR LES FEMMES
78,82% | AUTRES SUJETS
8,81% | SUJETS SUR LES FEMMES



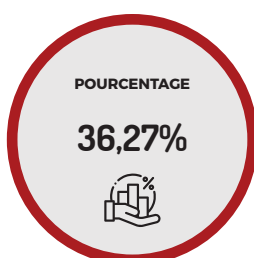
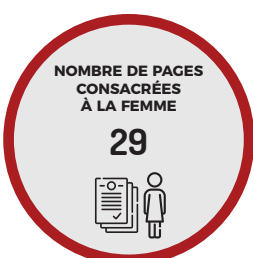
LE SCORPION
ESPACE - ARTICLES SUR LES FEMMES
92,86% | AUTRES SUJETS
5,80% | SUJETS SUR LES FEMMES



LES ECHOS
ESPACE - ARTICLES SUR LES FEMMES
92,61% | AUTRES SUJETS
23,83% | SUJETS SUR LES FEMMES



L'ESSOR
ESPACE - ARTICLES SUR LES FEMMES
81,56% | AUTRES SUJETS
25,28% | SUJETS SUR LES FEMMES

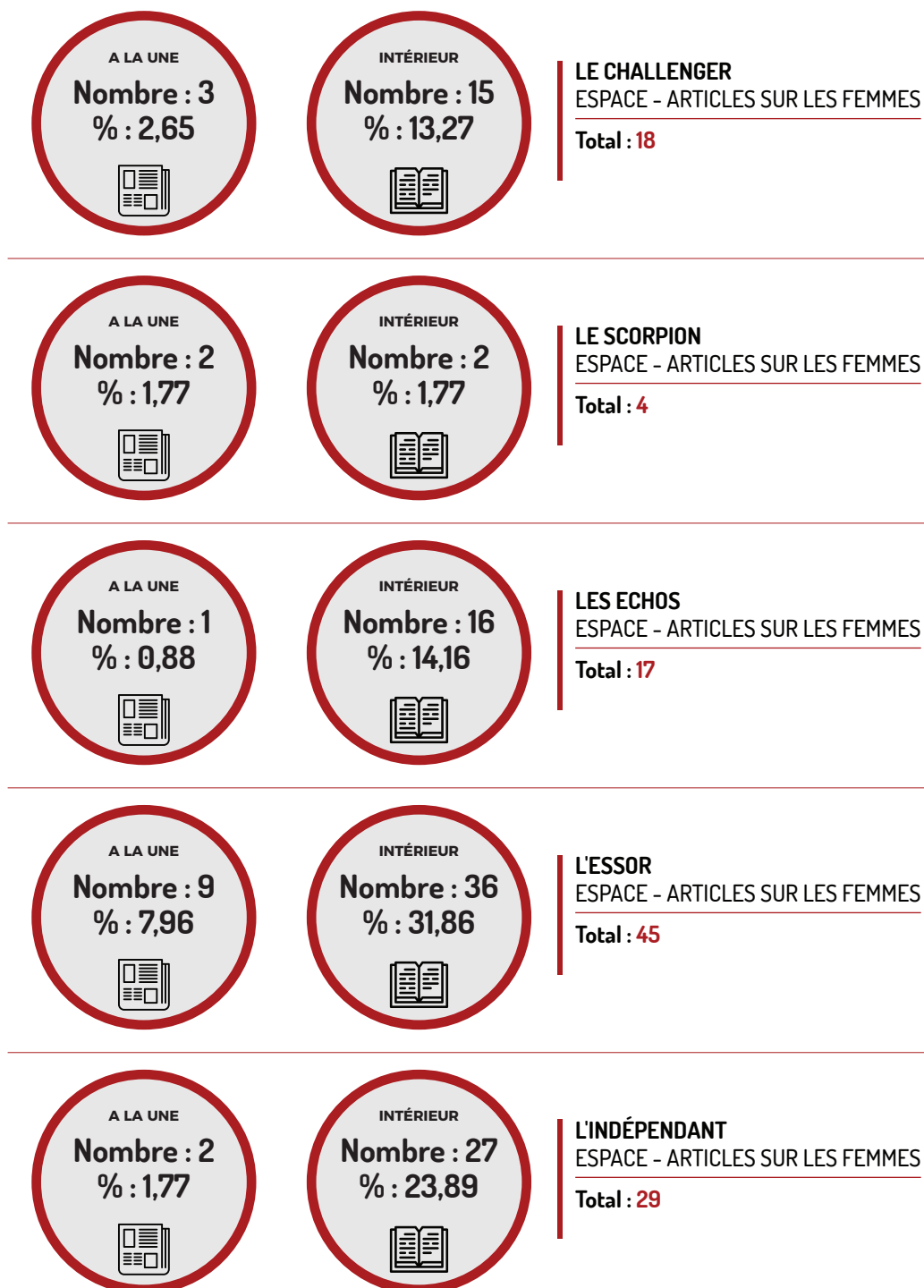


L'INDÉPENDANT
ESPACE - ARTICLES SUR LES FEMMES
91,71% | AUTRES SUJETS
36,27% | SUJETS SUR LES FEMMES

Au cours de la période couverte par l'étude, le dépouillement des cinq journaux a produit un corpus d'informations constitué de 965 articles.

L'analyse révèle que 113 articles, soit 12 % de la production portent sur les questions de femmes. L'hebdomadaire satirique Le Scorpion aura publié 4 articles sur 56 soit 7% pendant cette période. Le quotidien Les Echos 17 articles sur 230 publications, soit également 7%. Un article sur cinq dans Le Challenger, 18 publications sur 85 (21%) concerne la femme. Quant au journal L'Essor sur un total de 244 articles a traité les questions liées de la femme dans 45 articles, soit 18 % de sa production totale. Dans L'Indépendant, au cours de la même période, l'on relève 29 articles sur une production totale de 350 articles qui concernent la femme, soit 8%.

Position des articles dans le journal

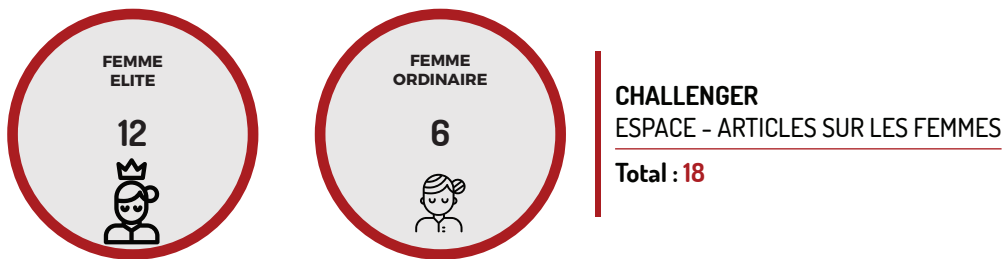
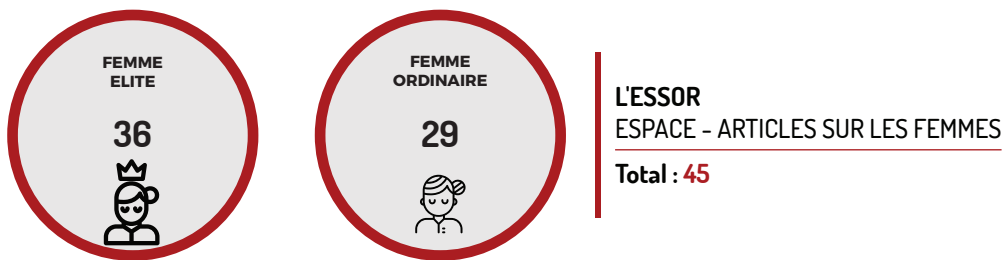


Entre le 1er et le 15 mars 2017, les cinq journaux ont publié au total 113 articles en relation avec les sujets sur les femmes. 17 articles ont fait l'objet d'un appel à la Une, soit 15,04%.

De l'échantillon de l'étude, le quotidien L'Essor semble plus prompt à ouvrir sa Une aux questions liées à la femme. 9 articles sur une production totale de 45 articles, soit 7,96% ont eu droit de cité à la première page. Cet emplacement a été réservé par Le Challenger à 3 articles sur 18 (2,65%).

L'hebdomadaire satirique, Le Scorpion avec 2 articles dont 1 caricature sur 4, soit 1,77 %. C'est le même score qui est obtenu par L'Indépendant avec 2 articles à sa Une (1,77 %). Enfin le quotidien Les Echos avec 16 articles publiés offre la vitrine à un seul article, soit 0,88% du corpus. Il est à noter que Le Scorpion a ouvert sa Une aux 2 articles qui ont été publiés au cours de la période.

Types de femme dont traitent les sujets selon les organes

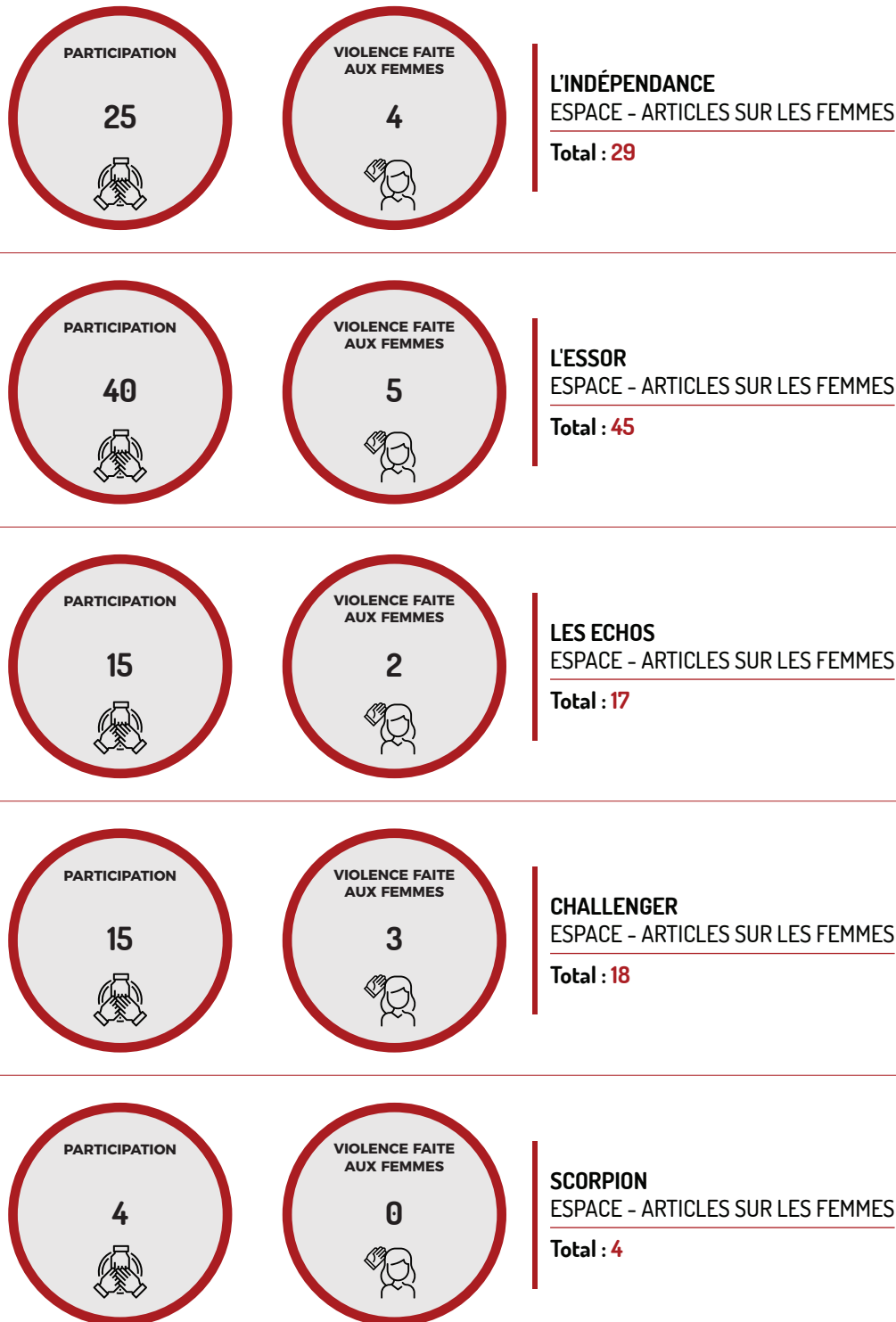


A la lecture des tableaux et graphique ci-dessus, on constate que pendant la période d'étude, les 5 journaux ont publié 88 (78%) articles sur les questions liées aux femmes élites contre 25 (22%) de papiers portant sur les femmes dites ordinaires.

L'indépendant, des 29 articles publiés sur les questions de femmes, s'est intéressé 21 (18,58%) aux élites. L'Essor consacre 36 (31,86) articles à l'élite contre 9 (7,96%) aux femmes ordinaires.

L'indépendant, des 29 articles publiés sur les questions de femmes, s'est intéressé 21 (18,58%) aux élites. L'Essor consacre 36 (31,86) articles à l'élite contre 9 (7,96%) aux femmes ordinaires. L'hebdomadaire satirique, Le Scorpion publie 4 (3,54%) en relation avec l'élite. Les Echos réservent 15 papiers (13,27%) sur 17 à l'élite. Le Challenger : 12 (10,62%).

Types de sujets traités selon les organes



A la lecture des tableaux et graphique ci-dessus, il ressort que les 5 journaux ont publié 99 (88%) articles sur les questions liées à la participation politique des femmes contre 14 (12%) de papiers portant sur les violences faites aux femmes.

L'indépendant, avec 29 articles publiés sur les questions de femmes, s'est intéressé à la participation politique de celles-ci dans 25 productions et. 4 articles concernent les violences faites aux femmes. L'Essor consacre 40 articles à la participation politique contre 5 aux violences basées sur le genre. Le Scorpion publie 4 articles en relation avec l'élite. Les Echos réservent 15 articles sur 17 à la participation politique. Cette même thématique a fait l'objet de 15 articles dans Le Challenger.

Au niveau du corpus, il ressort que la participation politique aura été traitée dans 99 articles et la violence faite aux femmes dans 14 articles, soit respectivement 88% et 12%.

2.1.2 Analyse de contenu

D'une manière générale, les genres journalistiques en usage dans le corpus des journaux sont caractérisés par des commentaires, comptes-rendus, micro-trottoir, portraits, interviewes... Actualité obligeant, les sujets abordés gravitent autour du thème principal à savoir, l'autonomisation des femmes. Les publications sont restées fidèles à la thématique.

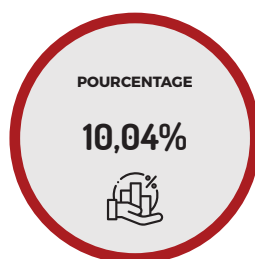
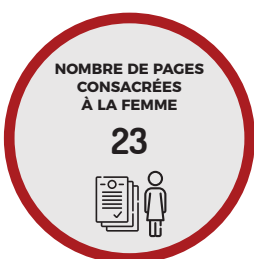
Les articles publiés montrent que les médias accordent une grande attention aux questions intéressant les femmes et à leurs préoccupations. Par ailleurs, sur l'ensemble des articles publiés durant cette période, aucun stéréotype n'a été relevé.

2.2 Presse en ligne

Deux sites d'information figurent au nombre des supports objets de l'étude. Il s'agit du Journal du Mali édité par Impact Médias Presse, et du site The Women's Torch.

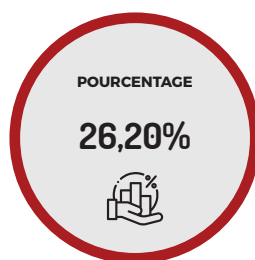
Dernier venu sur ce segment du paysage médiatique au Mali, The Women's Torch mis en ligne en 2017, est un magazine (anglais et français) en ligne a vocation sous régionale. Il se veut une contribution aux initiatives nationales et régionales pour la promotion et l'autonomisation des femmes, vers une plus grande équité entre femmes et hommes en Afrique de l'Ouest. Il dispose d'un réseau de correspondants dans les pays d'Afrique de l'ouest.

2.2.1 Analyse quantitative



JOURNAL DU MALI
ESPACE - ARTICLES SUR LES FEMMES

59,83% | AUTRES SUJETS
10,04% | SUJETS SUR LES FEMMES

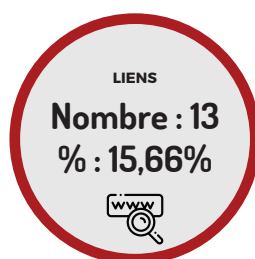


THE WOMEN'S TORCH
ESPACE - ARTICLES SUR LES FEMMES

3,93% | AUTRES SUJETS
26,20% | SUJETS SUR LES FEMMES

Au cours de la période couverte par l'étude, les 2 journaux en ligne ont produit un corpus d'informations constitué de 229 articles dont 83 (36,24 %) portent sur les questions liées à la femme. Le Journal du Mali en a publié 23 sur 160 articles, soit 10,04%. Le site spécialisé genre, The omen's Torch a publié 60 articles sur un total de 69, soit 26,20% de ce segment du corpus.

Position des articles sur le site selon le journal en ligne



JOURNAL DU MALI
ESPACE - ARTICLES SUR LES FEMMES

Total : 23

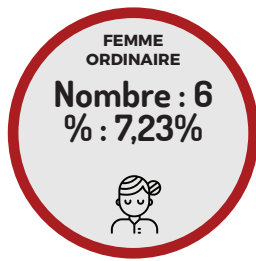
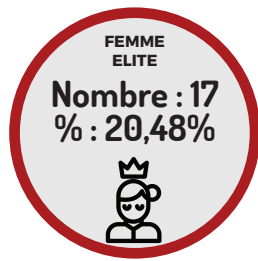


THE WOMEN'S TORCH
ESPACE - ARTICLES SUR LES FEMMES
Total : 60

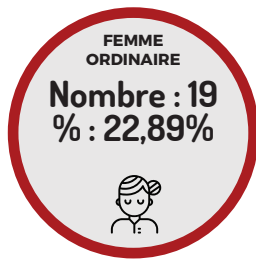
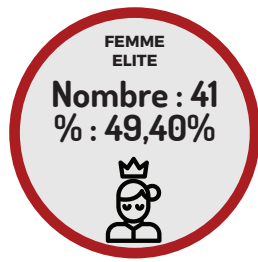
Entre le 1er et le 15 mars 2017, les journaux en ligne de l'échantillon de l'étude ont mis en ligne cumulativement 83 articles en relation avec les sujets sur les femmes. 35 articles soit 42,17% sont annoncés à la page d'accueil du site.

The Women's Torch a placé 41,7% de sa production, soit 25 articles sur 60 sur sa page d'accueil. Le Journal du Mali a pratiquement ouvert cette page à la grande majorité de sa production, à savoir 10 articles sur 13, soit 76,9%.

Types de femme dont traitent les sujets selon le journal en ligne



JOURNAL DU MALI
ESPACE - ARTICLES SUR LES FEMMES
Total : 23



THE WOMEN'S TORCH
ESPACE - ARTICLES SUR LES FEMMES
Total : 60

A la lecture des tableaux et graphiques ci-dessus, l'on constate que pendant la période d'étude, les journaux en ligne observés ont mis en ligne 58 articles sur les questions liées aux femmes élites (69,88%), contre 25 articles portant sur les femmes dites ordinaires (30,12%).

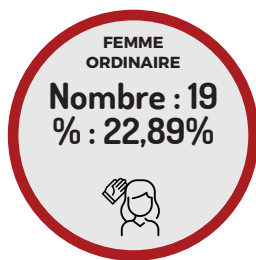
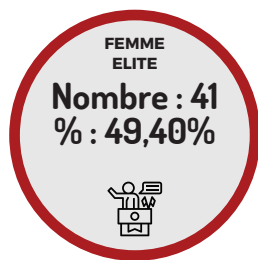
The Women's Torch a mis en ligne 41 articles (49,40%) sur les questions liées aux femmes élites contre 19 (22,89%) papiers portant sur les femmes ordinaires. Le Journal du Mali a mis en ligne 17 (20,48%) sur les questions liées aux femmes élites contre 6 (7,23%) articles portant sur les femmes ordinaires.

Il apparait de toute évidence que ces deux sites ont une propension à offrir davantage d'espace aux femmes élites.

Types de sujets traités selon les organes en ligne



JOURNAL DU MALI
ESPACE - ARTICLES SUR LES FEMMES
Total : 23



THE WOMEN'S TORCH
ESPACE - ARTICLES SUR LES FEMMES
Total : 60

L'analyse des sujets traités dans les deux médias en ligne objets de l'étude laisse apparaître une nette prédominance des sujets ayant trait à la participation politique des femmes. Cette thématique a fait l'objet de 66 articles sur une production cumulée de 83 articles soit 79,52%. La violence faite aux femmes intervenant dans 20,48% des cas soit 17 articles.

Le Journal du Mali a consacré l'essentiel de sa production à la participation politique des femmes, 19 articles sur 23, soit 82,6%. The Women's Torch y a dédié 78,3% de sa production au cours de la période, 47 articles sur 60, soit 78,3%.

2.3 Radio

Dans le cadre de cette étude, outre la Radio nationale, le choix a été porté sur deux stations, Mikado FM et Kledu FM. Mise en place par la Mission des Nations Unies au Mali (Minusma), Mikado FM se veut être une radio destinée à promouvoir la paix. Cette radio qui tire son nom du jeu mikado couvre l'ensemble du territoire et émet 24 heures sur 24.

La radio Kledu FM créée en 1992, est le premier média au Mali en termes d'audience et de durée d'écoute. Elle se veut une radio d'information, de sport et d'interactivité.

Au niveau de la radio nationale, les émissions Nisoniya baro et Yelen kono baro sont produites en langue Bambara. Elles visent essentiellement à informer et sensibiliser les femmes.

2.3.1 Analyse quantitative

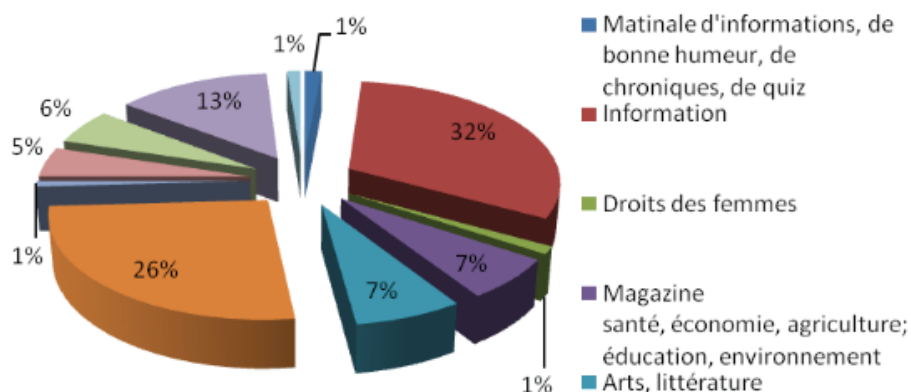
Fréquence de mise en ondes et temps d'antenne des émissions selon les radios

Organes	Radio nationale		Mikado FM		Kledu FM		Tota	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Emission	7	4,17%	15	8,93%	2,5	1,49%	24,5	4,86%
Matinale d'informations, de bonne humeur, de chroniques, de quiz	7	%	7	%	7	%	7	%
Information	21	12,50%	43	25,60%	53	31,55%	117	23,21%
Droits des femmes	4,5	2,68%	4	2,38%	2	1,19%	10,5	2,08%
Magazine santé, économie, agriculture; éducation, environnement	32	19,05%	16	9,52%	11	6,55%	59	11,71%
Arts, littérature	12	7,14%	3	1,79%	12	7,14%	27	5,36%
Musique	28	16,67%	63	37,50%	44	26,19%	135	26,79%
Annonce -Avis -communiqués	18	10,71%	3	1,79%	1,5	0,89%	22,5	4,46%
Débat	5,5	3,27%	9	5,36%	8	4,76%	22,5	4,46%
Sport	3	1,79%	2	1,19%	9,5	5,65%	14,5	2,88%
Culture, tradition orale	35	20,83%	10	5,95%	22,5	13,39%	67,5	13,39%
Religion	2	1,19%	0	0,00%	2	1,19%	4	0,79%
Total :	168	100%	168	100%	168	100,00%	504	100%

Selon les résultats du tableau et du graphique ci-dessus, les 3 radios diffusent en continue notamment 168 heures d'émissions hebdomadaires chacune soit 24 heures sur 24 heures. Elles atteignent au total 504 heures d'émission par semaine.

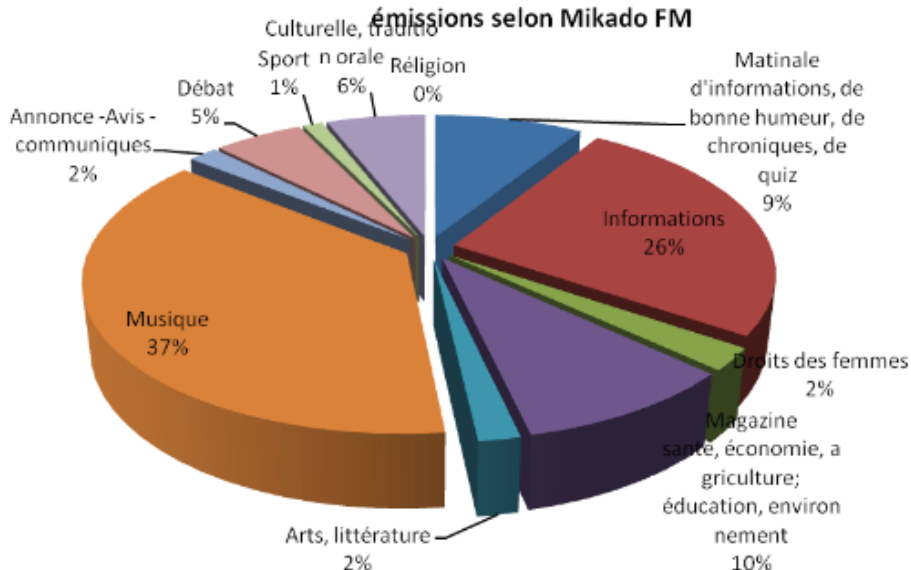
Les émissions de musique occupent le haut du classement avec 135 heures (26,79%), suivent les informations avec 117 heures (23,21%), la Culture, tradition orale 67 heures 30 minutes (13,39%), les Magazines (santé, économie, agriculture; éducation, environnement) avec 59 heures (11,71%), les Arts, littérature avec 27 heures (5,36%), la Matinale d'informations, de bonne humeur, de chroniques, de quiz avec 24 heures 30 minutes (4,86%), les Annonce -Avis - communi-ques avec 22 heures 30 minutes (4,46%), les Débats avec 22 heures 30 minutes (4,46%), Sport 14,5 (2,88%). Avec les 10 heures 30 minutes (2,08%) qui leur sont consacrées, les émissions portant sur les Droits des femmes ferment la boucle juste devant la Religion 4 heures (0,79%)

Graphique : Fréquence de mise en ondes et temps d'antenne des émissions selon Kledu FM



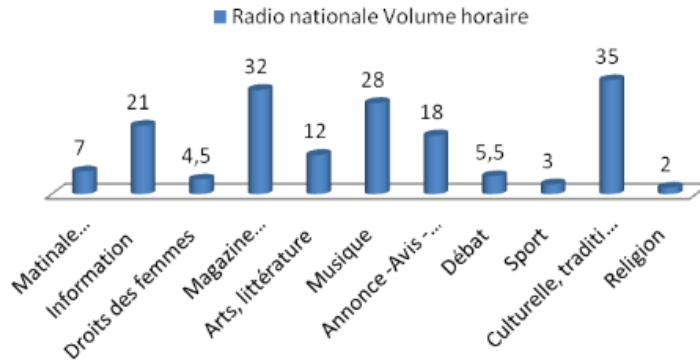
Le graphique ci-dessus établit que la radio Klédu FM consacre 53 heures soit 31,55% du temps d'antenne aux informations. La musique occupe la deuxième position avec 44 heures soit 26,19% ; suivent la Culture, tradition orale 22 heures 30 minutes (13,39%), les Arts, littérature 12 heures (7,14%), les Magazine (santé, économie, agriculture; éducation, environnement) 11 heures (6,55%), le Sport 9 heures et 30 minutes (5,65%), les Débats 8 heures (4,76%), la Matinale d'informations, de bonne humeur, de chroniques, de quiz 2 heures 30 minutes (1,49%), les Droits des femmes 2 heures (1,19%), la Religion 2 heures (1,19%) les Annonce -Avis - communi-ques 1 heure 30 minutes (0,89%)

Graphique : Fréquence de mise en ondes et temps d'antenne des émissions selon Mikado FM



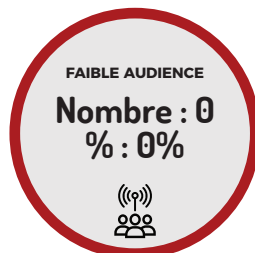
Au regard du graphique ci-dessus, à la radio Mikado FM, les émissions de musique occupent plus de temps d'antenne avec 63 heures (37,50%), suivent les informations avec 43 heures (25,60%), les magazines (santé, économie, agriculture; éducation, environnement) avec 16 heures (9,52%), la matinale d'informations, de bonne humeur, de chroniques, de quiz avec 15 heures (8,93%), les culturelles, tradition orale avec 10 heures (5,95%), les débats avec 9 heures (5,36%), les droits des femmes 4 heures (2,38%), les arts, littérature 3 heures (1,79%), Annonce -Avis - communiqués 3 heures (1,79%) et les Sports 2 heures (1,19%). Il n'y a pas d'émission consacrée à la religion.

Graphique : Fréquence de mise en ondes et temps d'antenne des émissions selon la Radio nationale

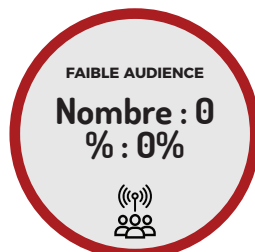


Selon le graphique ci-dessus, a la radio nationale les émissions de culture occupent l'antenne pendant 35 heures (20,83%), en suite viennent les magazines (santé, économie, agriculture; éducation, environnement) avec 32 heures (19,05%), la musique 28 heures (16,67%), les informations 21 heures (12,50%), les annonces -Avis - communiqués 18 heures (10,71%), les arts, littérature 12 heures (7,14%), la Matinale d'informations, de bonne humeur, de chroniques, de quiz 7 heures (4,17%), les débats 5 heures 5 et 30 minutes (3,27%), **les droits des femmes** 4 heures et 30 minutes (2,68%), les sports 3 heures (1,79%), la religion 2 heures (1,19%).

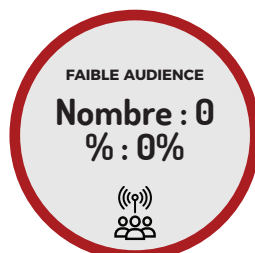
Position de l'émission dans la grille des programmes selon la radio



RADIO NATIONALE
 ESPACE - ARTICLES SUR LES FEMMES
Total : 5



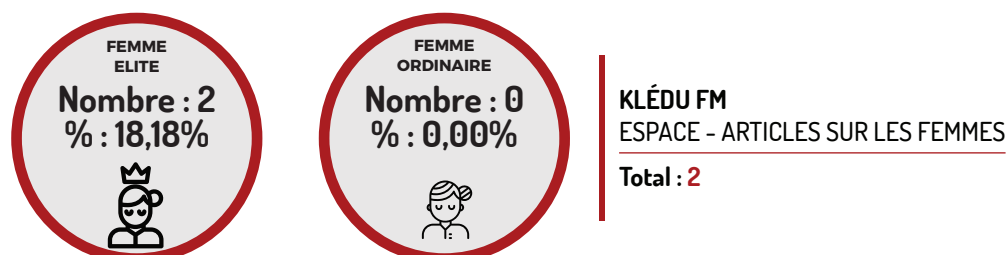
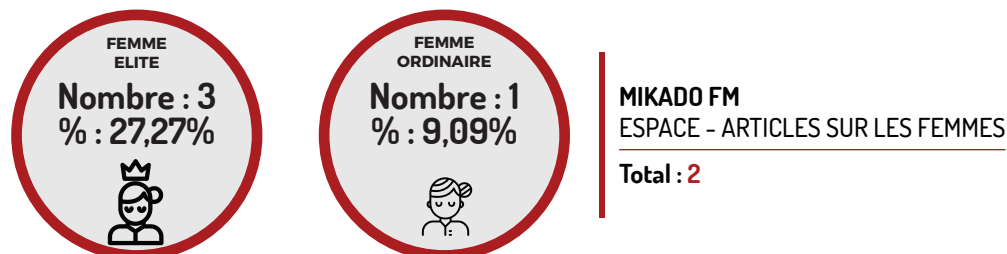
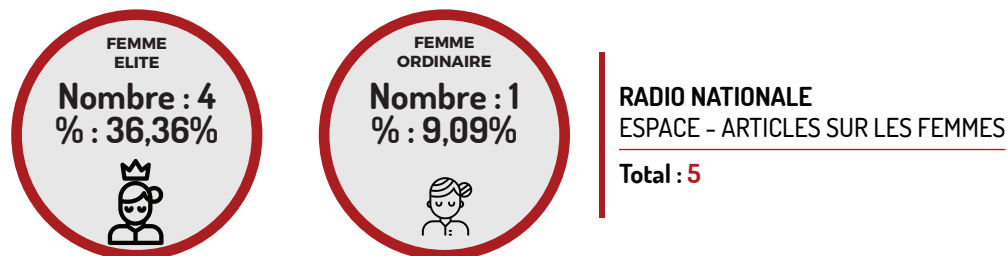
MIKADO FM
 ESPACE - ARTICLES SUR LES FEMMES
Total : 5



KLÉDU FM
 ESPACE - ARTICLES SUR LES FEMMES
Total : 5

Selon le tableau et le graphique ci-dessus, les radios enquêtées ont diffusé 11 émissions pendant 10 heures 30 minutes (100%) à une période de grande écoute.

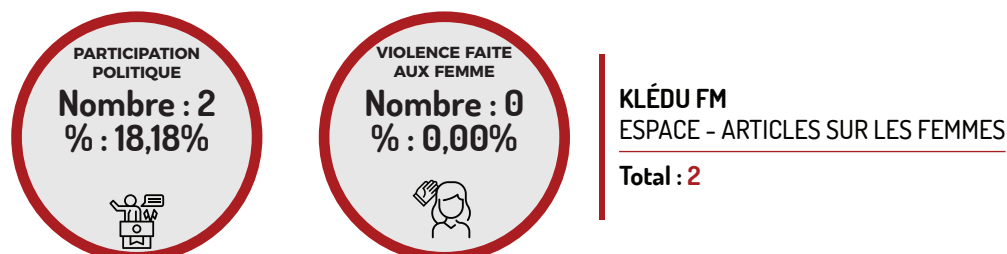
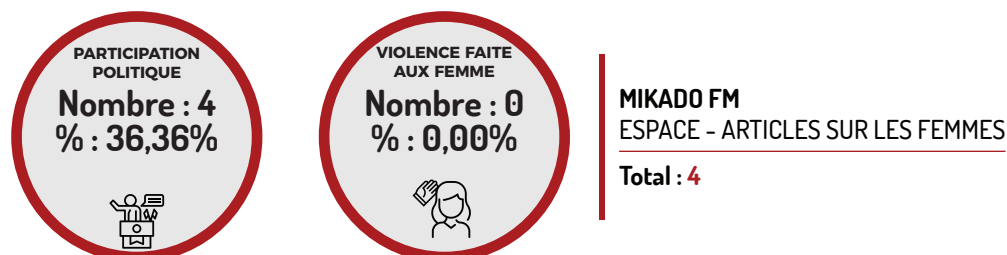
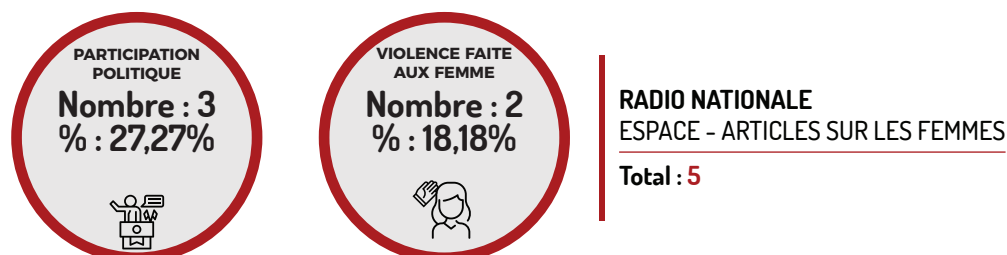
Types de femme dont traitent les sujets selon les radios



A la lecture des tableaux et graphique ci-dessus, on constate que pendant la période d'étude, les 3 radios ont diffusé au total 9 émissions (81,82%) sur les questions liées aux femmes élites et 2 d'éléments (18,18%) portant sur les femmes ordinaires.

La radio nationale, sur 5 émissions diffusées sur les questions de femmes, 36,36% ont eu pour interlocutrices des femmes élites, soit 4 éléments et 1 production consacrée à la femme ordinaire. Mikado FM consacre 3 (27,27%) à l'élite contre 1 (9,09%) aux femmes ordinaires. Klédu FM diffuse 2 (18%) en relation avec l'élite.

Types de sujets traités selon les radios



A la lecture du tableau et du graphique ci-dessus, l'on constate que des émissions diffusées par la radio nationale, 3 (27,27%) ont porté sur les questions liées à la participation politique des femmes et 2 (18,18%) sur les violences faites aux femmes.

2.4 Télévision

L'étude s'est cantonnée sur la programmation de la chaîne de télévision de service public thématique destiné aux jeunes et aux femmes dénommée TM2 de l'Office de Radio Télévision du Mali (ORTM)

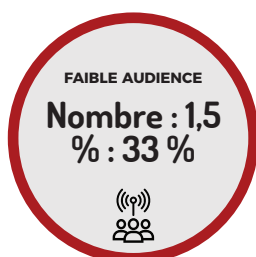
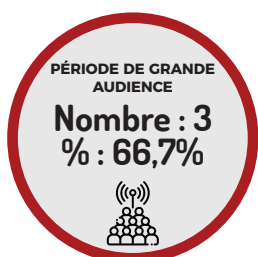
2.4.1 Analyse quantitative

Fréquence de mise en ondes et temps d'antenne selon les émissions

Emissions	Temps d'antenne	
	Volume Horaire	%
Bande Annonce & Auto Promo	9	5,36%
Infos	9	5,36%
Débats	10	5,95%
Talk-Show	3	1,79%
Sports	5	2,98%
Divertissement & Clips	45,5	27,08%
Films/Séries	42	25,00%
Humour	3	1,79%
Dessins Animés et Jeu	8	4,76%
Téléréalité	3	1,79%
Documentaire - Magazine	26	15,48%
Musow	4,5	2,68%
Total :	168	100,00%

Selon les résultats du tableau et du graphique ci-dessus, la TM2 diffuse en continue en l'occurrence 168 heures d'émission hebdomadaires soit 24 heures sur 24 heures. Les émissions de Divertissement & Clips occupent l'antenne pendant 45 heures et 30 minutes soit 27,08% du programmes, suivent les Films et Séries avec 42 heures (25%), les documentaires et magazines 26 heures (15,48%), les débats 10 heures (5,95%), les informations 9 heures soit 5,36%, les bande Annonce & Auto Promo 9 heures soit 5,36%, les Dessins Animés et Jeux 8 heures soit 4,76%, les Sports 5 heures soit 2,98%, Humour 3 heures 1,79%, le Talk-Show 3 heures (1,79%), la Téléréalité 3 heures (1,79%). L'émission Musow occupe la 9ème place en termes de volume avec 4 heures et 30 minutes (2,68%).

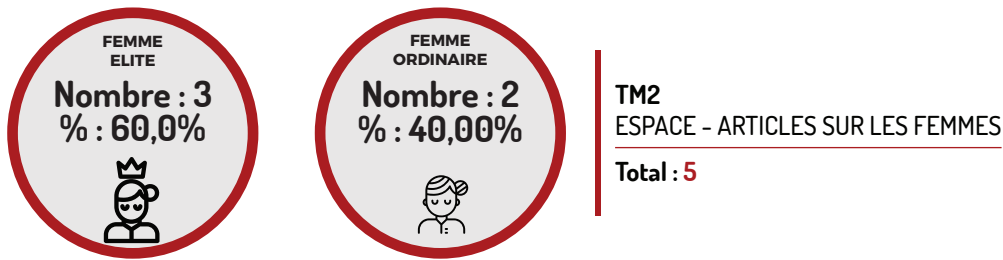
Position de l'émission dans la grille des programmes de la TM2



MUSOW
 ESPACE - ARTICLES SUR LES FEMMES
Total : 5

Selon le graphique ci-dessus, la TM2 diffuse l'émission Musow pendant 3 heures (66,7%) à une période de grande audience et pendant 1 heure et 30 minutes (33%) à une période de faible audience.

Types de femme dont traitent les sujets sur les antennes de TM2



Il ressort que pendant la période d'étude, la TM2 a diffusé 3 émissions, soit 60% de la programmation de cet espace, qui ont donné la parole à des femmes d'élite et 2 émissions aux femmes ordinaires (40%).

Types de sujets traités sur les antennes de TM2



Au cours de la période considérée, la participation politique des femmes a fait l'objet de 4 émissions soit 80% de ce programme de la TM2. Les violences faites aux femmes ayant occupé 20% de cet espace, soit 1 émission.

2.4.2 Analyse de contenu

La TM2 vient en complément de la chaîne nationale avec des programmes de divertissement, de formation, d'éducation, d'information, de sensibilisation, de culture en direction des jeunes et des femmes en particulier.

« Musow » en français les femmes est une émission d'information et de sensibilisation sur les droits de la femme. Produite en langue nationale Bambara, elle est diffusée du lundi au mercredi de 13 h 30 à 14 h puis rediffusée les mêmes jours de 1 h 10 à 1 h 40 du matin. Elle reçoit sur son plateau différents invités pour parler des questions de genre.

• Participation politique des femmes

En prélude au 8 mars 2017, Musow reçoit sur son plateau à une table ronde, une représentante du ministère en charge de la promotion de la femme et une autre femme experte pour en vue d'évoquer les différents aspects de « l'autonomisation économique des femmes dans un monde du travail en pleine évolution »

Le 13 mars 2017 c'est une décoratrice, promotrice de « Fin koura design » qui invitée sur le plateau. Il s'agit de mettre en valeur des femmes entrepreneures, peu visibles dans la gestion des affaires publiques, mais occupent une place prépondérante dans le processus de développement, et plus particulièrement dans la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

Dans un entretien avec l'animatrice, l'invitée parle de son parcours, sa profession, les avantages de son travail, les difficultés qu'elle rencontre, comment parvient-elle à concilier son travail et la vie conjugale. Comment elle a pu améliorer les conditions de vie de sa famille.

• Toujours dans la dynamique du 8 mars, femmes en uniforme sont les invitées de Musow.

L'émission tente de mettre en exergue leur rôle dans le développement socio politique et économique. Des services de douane à la police, en passant par la protection civile, elles témoignent du travail extraordinaire qu'elles réalisent. Elles sont déployées dans tous les secteurs militaires et paramilitaires et ont un impact positif sur l'environnement où elles accomplissent leurs missions de sécurité pour la consolidation de la paix, mais aussi la protection des droits des femmes.

• **Musow**, le 20 mars 2017, invite une célèbre animatrice de radio à Bamako. Dans un entretien la professionnelle du micro parle du rôle des femmes dans les radios de proximité. Sympathique et toujours de bonne humeur, l'invité qui n'est pas du tout dépaysée parle vite et bien. Elle retrace son parcours et sa passion pour le micro. Elle n'occulte pas les difficultés qu'elle rencontre dans l'exercice de ce métier où les hommes ne font presque pas cadeau aux femmes.

• **Violences faites aux femmes**

C'est une conseillère conjugale qui occupe le plateau du 1er mars 2017 pour parler des femmes et de la vie associative l'amélioration des conditions de vie.

L'objectif de cette émission est de faire comprendre que les associations visent à améliorer les conditions de vie des femmes et des enfants via la défense et la vulgarisation de leurs droits et devoirs et en aidant des femmes à mieux s'organiser pour leur épanouissement et leur promotion. Par exemple une association des femmes peut aider à lutter contre les violences conjugales. Dans la perspective des élections, l'association peut préparer un travail de formation et de conscientisation de la population afin que celle-ci puisse faire le bon choix. Il s'agissait aussi de faire comprendre que même la religion accepte que les femmes soient en association.

III - Conclusion

L'étude a touché un nombre, certes, limité d'organes, mais elle permet de dégager une vision globale de l'image de la femme à travers des médias publics et privés, bénéficiant d'une large audience. Ses résultats confortent les tendances habituelles de couverture des questions relatives aux femmes par les médias au Mali.

À la lumière de l'analyse des articles et émissions couvrant les questions relatives aux violences faites aux femmes et à la participation politique des femmes, la présente étude démontre que la couverture médiatique du sujet est encore loin de répondre aux besoins d'information des populations sur les enjeux de la question.

L'information véhiculée par les médias au Mali varie selon les supports. Les sujets qui apparaissent les plus attractifs pour les journalistes portent sur les hommes. Ces choix éditoriaux portés sur les hommes obéissent à des logiques commerciales.

Le traitement médiatique de ces sujets ne découle pas généralement d'une initiative propre à la rédaction. Il est surtout motivé par un intérêt événementiel donc, globalement, occasionnel et sélectif. Occasionnel dans la mesure où il reste tributaire des manifestations, des rendez-vous institutionnels et autres types de rencontres organisées par les structures publiques et organisations professionnelles. Toutes choses qui justifient une présence marginale de la femme dans les contenus d'information.

La majorité des articles consacrés aux questions relatives aux violences faites aux femmes et à la participation politique des femmes est constituée de comptes rendus d'évènements, d'informations factuelles, interviewes ou des portraits, micros-trottoirs alimentant la rubrique « société », en soi un fourre-tout. La Femme n'est pas le sujet d'une rubrique spécifique.

Pour ce qui est des médias audiovisuels c'est beaucoup plus des tables rondes et des interviewes produites, pour la plus part, en langues locales par des animatrices.

La femme occupe une place minime comme thème d'information. Même dans des domaines où leurs rôles, leurs activités ou leurs statuts et leurs responsabilités les interpellent au premier plan, les femmes apparaissent souvent de manière incidente dans les articles.

L'exception qui confirme la règle vient du magazine en ligne « The Women's Torch » à vocation sous-régionale ouest-africaine pour la promotion et l'autonomisation des femmes.

Actualité oblige, le thème principal tourne au tour de l'autonomisation des femmes. Les publications sont restées fidèles à la thématique. Les articles parcourus montrent que les médias accordent une grande attention aux questions intéressant les femmes et à leurs préoccupations.

Toujours dans la même veine que le thème de la Journée internationale de la Femme, les questions liées à la participation politique des femmes ont été de loin beaucoup plus traités que ceux portant sur les violences faites aux femmes.

L'étude révèle qu'il y a un faible effort de mise en valeur de l'information. Les genres majeurs qui permettent d'analyser les faits, les commenter, enquêter autour des enjeux et mettre en perspective l'information sont peu usités.

Pendant longtemps, les médias ont été considérés comme de simples vecteurs dans la transmission de l'information. À ce titre, ils sont généralement invités aux conférences-débats, reçoivent des dossiers ou communiqués de presse dont ils seront les relais. Ainsi les relations avec les médias sont présidées par un besoin de disposer d'espaces ou de temps d'antenne pour rendre compte des activités ou des évènements. Toutes choses qui déterminent le faible intérêt des médias pour mener des investigations, écrire des articles de fond.

La visibilité en termes de degré d'exposition reste faible. A peine 15 % des articles ont fait les gros titres ou des appels à la Une. Ce positionnement est plus systématique dans le quotidien national L'Essor pour mettre en exergue l'information événementielle.

V - Annexe

5.1 Analyse détaillée de contenus

5.1.1 Participation politique des femmes

• L'Indépendant

Edition du 3 mars 2017 « L'autonomisation se mesure par l'égal accès des femmes et des hommes aux opportunités économiques »

La journée internationale de la femme est l'occasion de célébrer les actes de courage et de détermination accomplis par les femmes qui ont joué un rôle déterminant dans l'histoire du pays et de la communauté en faveur de la promotion féminine. Cette journée permet à tous les acteurs des droits humains de réfléchir sur les problématiques de la jouissance des droits des femmes. Pour l'édition 2017, le 8 mars sera célébré sous le thème national « L'autonomisation économique des femmes dans un monde de travail en pleine évolution ». Ce, compte tenu des préoccupations et des conditions des femmes au Mali.

Lancement des activités de la Journée Internationale de la Femme

Les femmes de Dougouracoro à l'honneur avec l'inauguration d'un projet de pisciculture

Mettant à profit le lancement des activités de la Journée Internationale de la Femme, Mme la ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille a procédé à l'inauguration d'un projet de pisciculture initié en faveur des femmes de Dougouracoro. Elle a indiqué que cette nouvelle activité est une opportunité pour les femmes particulièrement les femmes rurales, de pouvoir faire face aux effets du changement climatique et de la dégradation de la nature avec la rareté du poisson.

En sa qualité de journaliste spécialiste des questions de femmes, Fatoumata Mah Thiam Koné s'intéresse sur le sens de la célébration du 8 mars, une journée entièrement dévolue à la femme, son rôle et la place qui lui reviennent de droit dans toute la société en plein essor comme le nôtre. Elle pense que d'importants efforts ont été accomplis par les autorités pour l'épanouissement de la femme au Mali, notamment la politique nationale sur le genre, le fonds d'autonomisation pour la femme et l'épanouissement de l'enfant, le projet Karité. Cependant, la journaliste souligne que beaucoup reste à faire pour le changement des conditions de vie et de travail des femmes surtout dans les campagnes.

Dans une interview, la ministre de la Promotion de la Femme, Mme Sangaré Oumou Bah parle des nombreuses réformes initiées par le gouvernement pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes à travers des exemples précis. Au-delà de tout, elle pense qu'il reste encore de nombreux défis à relever.

Regards croisés de femmes sur le 8 mars

De l'indépendance à l'instauration de la démocratie en 1991, des efforts incontestables ont été faits pour la promotion de la femme et pour l'équité du genre au Mali. Si des progrès importants ont été faits en ce qui concerne la promotion de la femme, l'équité et l'égalité du genre sont loin d'être atteintes au Mali. Les pesanteurs socioculturelles entravent la promotion des femmes. L'absence d'une véritable politique visant à garantir l'égalité effective des hommes et des femmes dans tous les domaines et surtout l'application d'une politique de parité en matière de recrutement du personnel font défaut.

A travers un micro-trottoir, le quotidien fait réagir différentes leaders à propos de

Loi n° 2015-052/ du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives.

La présidente promotrice de l'amicale des femmes de l'Amicale des femmes de la Somagep-Sa, estime que qu'une loi a besoin de mesures d'accompagnement. Elle déplore le manque de volonté des élus à accompagner efficacement les femmes.

Pour la présidente des femmes de la CODEM et chef de Cabinet du ministère de l'Environnement, il y a des actions à pérenniser, en l'occurrence la scolarisation des filles, l'accès aux services sociaux de base et l'autonomisation des femmes.

IV - Bibliographie

4.1 Textes règlementaires et législatifs

- Loi n° 2012-019 du 12 mars 2012 relative aux services privés de communication audiovisuelle ;
- Loi N° 93-001 du 6 janvier 1993 portant loi organique relative à la création du Comité national de l'égal accès aux médias d'état ;
- Loi N° 2015-052 du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives.
- Loi N° 00-046 du 7 juillet 2000 portant régime de la presse et délit de presse ;
- Ordonnance n° 2014-006/P-RM du 21 janvier 2014 portant création de la Haute autorité de la communication ;
- Décret N° 2016-0713/P-RM du 14 septembre 2016 fixant le cahier des charges des services privés de radiodiffusion télévisuelle commerciale ;
- Décret N° 2015-0605/P-RM du 25 septembre 2015 portant nomination des membres de la Haute Autorité de la Communication ;
- Décret N° 2014-0952/P-RM du 31 décembre 2014 déterminant les conditions d'établissement, d'exploitation et de distribution des services privés de radiodiffusion télévisuelle.

Sites Web

- <https://www.populationdata.net/pays/mali/> (consulté le 23 octobre 2017)
- <http://www.jstm.org/violence-faite-aux-femmes-des-chiffres-parlent-au-mali/>
- Enquête démographique et de Santé au Mali (EDSM V 2012 - 2013)

Selon la Présidente de l'Association des Sœurs Unies de N'Tabacoro, l'idéal est d'encourager toutes celles et tous ceux qui favorisent la valorisation du savoir faire des femmes.

Une ancienne employée des services postaux pense que la promotion de la femme voire le statut de la femme a fait un grand pas aujourd'hui. Pour elle, la femme est présente à tous les niveaux de la vie socio-économique, culturelle et politique.

Pour leurs idées, leurs actions en faveur de la promotion de la femme, nos interlocutrices ont toujours affiché leur engagement pour les droits des femmes. Chacune d'elles a su se faire remarquer dans son domaine. Elles nous livrent ici les combats qu'elles ont menés pour faire avancer la cause des femmes du Mali.

Me Diakité Saran Keïta, activiste pour les droits de la femme pense qu'avec le vote de la loi sur la promotion du genre, une satisfaction est gagnée par les femmes. Mais, elle avertit que le combat reste toujours d'actualité.

Mme Camara Zeinabou Walet Anidi, Présidente de l'Association des femmes de la Police soutient le combat des femmes tout en sachant raison garder. Me Goïta Assitan Dédé Doucouré, Directrice régionale du développement social et de l'économie solidaire pense que le fait de revendiquer sa place de femme doit aller de paire avec l'indépendance.

Mme Sacko Kadiatou Tounkara, commissaire principale du 12ème Arrondissement a été à hauteur de mission pour avoir mis hors d'état de nuire le bandit qui voulait compromettre le sommet Afrique-France, tenu en janvier 2017 à Bamako.

Présidant la journée de célébration du 8 mars à Bamako, le président de la République, Ibrahim Boubacar Keïta, en a profité pour donner son point de vue sur la loi sur la promotion du genre. Selon lui, cette loi n'est pas un cadeau, mais un mérite pour la femme. Il promettra que l'application de cette loi ne rencontrera pas de problème.

Dans le cadre de la célébration de la journée du 8 mars, le ministre de l'Équipement, des Transports et du Désenclavement, à travers l'Agence nationale pour la sécurité routière (ANASER) a organisé une séance de sensibilisation en sécurité routière. Le thème a porté sur : « L'éducation routière au niveau familial est essentielle dans l'autonomisation de la femme ».

Lors de son intervention à la célébration du 8 mars, le président de la République, Ibrahim Boubacar Keïta, a saisi l'opportunité pour magnifier la femme malienne à travers son sens élevé de l'État. Le chef de l'État estime que la femme est exemplaire dans la gestion des affaires publiques plus que l'homme. Aussi, il n'a pas manqué de dénoncer les actes de violences faites aux femmes. Avant de s'engager à respecter le quota de 30% aux femmes dans le futur gouvernement.

Pour célébrer la journée internationale de la femme, les femmes du parti YELEMA se concertent pour réclamer plus de parité. Mettant à profit cette opportunité, le président dudit parti, l'ex-Premier ministre, Moussa Mara, a situé le véritable rôle des femmes dans notre société.

En marge de la célébration de la journée internationale de la femme, des héroïnes dont Mme Keïta Aminata Maïga, première Dame au Mali, ont été distinguées par le Groupe All Africa à Bamako. Ces femmes honorées ont en commun de s'être fait remarquer de par leur volonté et leur engagement, dans leur domaine d'activité respectif.

Dans le cadre de la célébration du 8 mars, l'Amicale des femmes de la Somagep-Sa a mené la réflexion sur la conciliation des exigences professionnelles et sociales. Consciente des difficultés auxquelles les femmes sont confrontées pour concilier la vie professionnelle à celle du foyer, l'amicale multiplie les initiatives pour résoudre cette équation.

Dans le cadre de la célébration du 8 mars, l'ONG Marie Stopes a initié une rencontre pour renforcer les relations avec ses partenaires. Il ressort que 14 milliards de francs Cfa ont été investis pour servir des femmes et des couples. Ce fut l'occasion de rendre hommage aux efforts de Marie Stopes déployés auprès des femmes du Mali depuis son arrivée en 2008.

L'APS-Mali organise un match de basketball pour mettre en avant la lutte pour les droits des femmes

Dans le cadre des festivités de la journée du 8 mars, consacrée aux femmes du monde entier, l'Alliance pour la paix et la solidarité (APS-Mali) a organisé un match de basketball pour contribuer à la promotion des droits de la femme à travers les valeurs du sport. Aussi, l'objectif était de partager la vision du président d'honneur de l'Alliance, Malamine Koné, PDG du groupe Airness. Cet équipementier entend œuvrer à la consolidation d'une société de paix et de la justice sociale. S'y ajoute la promotion du développement du sport, l'accompagnement des anciens sportifs, la promotion de la culture, de l'éducation des jeunes filles et des femmes.

8 mars : un combat longtemps engagé aux résultats encore sous-estimés

A l'instar des autres pays, le Mali vient de commémorer le 08 Mars consacré journée internationale de la femme. Après toutes les activités menées : conférence, discours, débats, manifestations folkloriques, tapages, il s'avère utile d'y faire une analyse quelque peu rétrospective en la triangulant, contexte oblige, avec la problématique sécuritaire qui gangrène le pays. Depuis l'aube des temps, les femmes du Mali jouent et continuent de jouer un rôle prépondérant dans son développement socio-économique. Nos chères grand'mères, mamans, épouses et sœurs, n'ont pas attendu la consécration du 8 Mars comme journée internationale de la femme pour engager le combat de l'émancipation et de la promotion de la femme en particulier et de celui de la nation en général. Cela s'observe à travers leur engagement en faveur de l'alphabétisation et la formation des femmes rurales dans le cadre des activités centrées sur le développement endogène de leur village. Au-delà de tout, un appel est lancé à ces femmes battantes afin d'aider le Mali à sortir de ce borbier sécuritaire que l'on nous impose

Le mouvement devoir de citoyen (MODEC) : Forme 50 Femmes en leadership et en citoyenneté active

Dans le cadre des festivités du 8 mars, le Mouvement "Devoir de Citoyen" a organisé une formation à l'intention de 50 femmes et jeunes filles. Cette action vise à outiller les femmes sur le leadership et la citoyenneté active afin de les préparer à faire face à leurs devoirs régaliens en matière de citoyenneté active dans les ménages et dans la vie active.

Lancement du programme des femmes entrepreneures

Améliorer et assurer une meilleure perspective de croissance à leur entreprise

soutenir les femmes, le Programme finance pour la sécurité alimentaire et l'entrepreneuriat féminin (FFSWE) a élaboré une étude sur le mentorat des femmes entrepreneures. L'objectif de ce programme est de permettre aux femmes mentorées, pendant une période de mentorat, d'améliorer et assurer une meilleure perspective de croissance à leur entreprise.

• L'Essor

- L'Essor du 2 mars

Titre : 25e Fespaco : Aida Mady Diallo présente sa série Bamako, la ville aux Trois caïmans

Résumé : dans l'article, le journaliste rappelle qu'il existe dans le domaine du 7e art des femmes réalisatrices, camerawomen, maquilleuses maliennes. Il fait plein feu sur Aida Mady Diallo en mettant en exergue son parcours, et sa passion pour le cinéma, une façon de montrer que les femmes volontaires excellent dans les domaines que l'ont croit réservés aux hommes, surtout Aida Mady Diallo qui ambitionne d'acquérir du matériels de tournage et de production.

- L'Essor du 3 mars

Titre : Journée internationale de la femme : Allafrika célèbre la femme africaine à Bamako

Résumé : Lors de cet événement, Allafrika a fait participer des sommités reconnues dans le domaine d'autonomisation des femmes. La rencontre a tourné essentiellement autour des questions relatives aux voies et moyens pour accroître l'autonomisation économique des femmes. Comment favoriser leur accès aux ressources et outils économiques notamment à l'emploi, aux services financiers et non financiers (fonciers et formation). Aux termes de la rencontre, Allafrika a décerné le prix à des femmes leaders qui se sont distinguées dans leur domaine.

- L'Essor du 6 mars

Titre : Célébration du 8 mars : le prix AllAfrica, leadership féminin décerné à 5 femmes africaines.

Résumé : Il s'agit de mettre en valeur 5 femmes africaines qui se sont distinguées dans leur domaine. Il leur a décerné des prix. C'était à l'occasion d'un atelier de réflexion sous la présidence de la Première dame du Mali qui a reçu un prix pour ses efforts à travers son ONG Agir qui apporte sa pierre à l'édification nationale et à 5 autres femmes leaders africains.

- L'Essor du 7 mars

Titre : Football féminin : championnat national, le sacre de l'As Mandé

Résumé : Il s'agit de faire voir que les femmes peuvent se hisser sur le Podium du Football longtemps restés la chasse gardée des hommes. L'AS Mandé, une équipe de football féminine de Bamako a été sacrée championne du Championnat avec 20 victoires contre 2 nuls en 22 journées.

- L'Essor du 8 mars

Titre : Journée internationale de la femme : Célébration du leadership féminin

Résumé : Le groupe AllAfrica a magnifié l'exemple des femmes qui se sont distinguées dans leurs domaines d'activités. Une cérémonie présidée par l'épouse du chef de l'Etat. A l'occasion de la cérémonie, un accent a été mis sur le rôle et la place des femmes et filles dans la croissance économique.

- L'Essor du 8 mars

Titre : Trophée Nyeléni d'or de la santé : une distinction honorifique pour la ministre de la santé.

Résumé : Il s'agit d'une distinction décernée par l'ONG « Jitumu kunkan » aux personnes qui s'illustrent dans l'amélioration des soins par leurs initiatives et leur engagement. Ainsi Mme Togo Marie Madeleine Togo, ministre de la santé a été honorée pour son engagement et sa disponibilité dans l'amélioration de l'accès aux soins de santé en général et dans le « Jitumu » en particulier. A travers Mme le ministre, l'article rend hommage aux femmes qui ont fait honneur à la nation.

- L'Essor du 9 mars

Titre : Journée internationale de la Femme : Mme Sangaré Oumou Ba lance les activités

Résumé : Mme Sangaré Oumou Ba, ministre de la Promotion de la femme, de l'Enfant et de la famille a lancé les activités de la journée à Dougoulakoro dans la Commune rurale de Baguinéda. Une innovation selon la ministre pour qui, toutes les femmes maliennes doivent se sentir concernées par cette fête. Une occasion pour Mme Sangaré de montrer que son département a mené une grande campagne de sensibilisation du public et des femmes en particulier sur des activités innovantes, génératrices de revenus et bénéfiques pour elles.

- L'Essor du 9 mars

Titre : Journée internationale de la femme : constats d'avancées notables

Résumé : L'objectif de l'article est de faire connaître la promulgation de loi relative à la promotion du genre dans les instances nominatives et électives, la mise en place d'un fonds d'appui à l'autonomisation des femmes et l'épanouissement des enfants et un centre contre la violence basée sur le genre.

- L'Essor du 9 mars

Titre : Pouponnière : la générosité des épouses des diplomates

Résumé : l'objectif de l'article est de mettre l'accent sur le geste des épouses des diplomates qui ont fait don des vivres à la Pouponnière. Et de témoigner leur solidarité aux enfants démunis. Le geste a été salué par les autorités.

- L'Essor du 9 mars

Titre : la Communauté Baha'le prône l'égalité entre hommes et femmes

Résumé : c'est en prélude à la journée internationale de la femme qui consacre le 8 mars que la communauté BAHAI'IE (une religion qui proclame l'unité spirituelle de l'humanité) de Bamako a organisé un panel sur le thème « Ailes égales : le statut de la femme ». L'objectif est de montrer que dans la culture malienne, la femme reste sous domination alors que pour le BAHAI'IE, l'humanité accédera au bonheur lorsque l'homme et la femme coordonneront leurs efforts et progressivement sur pied d'égalité.

- L'Essor du 9 mars

Titre : Focus sur les enseignantes

Résumé : il s'agit de faire ressortir la contribution des femmes enseignantes à l'amélioration de la qualité du système éducatif au Mali et à faire comprendre qu'il est temps de savoir que les femmes enseignantes de part leur spécificité, peuvent susciter une véritable amélioration des apprentissages et du fonctionnement de l'école malgré l'insuffisance des moyens.

- L'Essor du 10 mars

Titre : Mme Séribara Fatoumata Diallo, une amazone du monde rural

Résumé : c'est un focus sur une malienne qui a vulgarisé la technique de pisciculture en bac hors sol et de maraichage hors sol au Mali. De par son courage, elle a créé un centre de formation multifonctionnel durable qui s'occupe de formation, de production et de transformation agro alimentaire. Du coup, elle crée de l'emploi pour des femmes rurales.

- L'Essor du 10 mars

Titre : Planification familiale : Mission bien accomplie par Anna Coolen au Mali

Résumé : La journée internationale de la femme offre l'opportunité d'exalter le rôle des femmes dans les pays. L'ONG Marie Stopes Mali a saisi l'occasion pour rendre hommage à sa représentante en fin de mission au Mali. Son parcours, son engagement en tant que femme ont été évoqués.

- L'Essor du 13 mars

Titre : Hawa Aliou Ndiaye : l'amour inspire les films de cette jeune cinéaste

Résumé : Hawa est titulaire d'un Master I de la faculté des sciences juridiques et politique de l'université de Bamako depuis 2010. Elle a un Master II en audiovisuel de l'Université de saint Louis du Sénégal obtenu en 2013. L'article propulse la jeune cinéaste comme un modèle, son parcours, son courage, et surtout ses idées et son amour pour le 7 art sont évoqués et ses films à succès présentés.

- L'Essor du 13 mars

Titre : Assainissement : Les femmes de l'UM RDA célèbrent le 8 mars autrement

Résumé : Au de la du caractère festif du 8 mars, les femmes de l'Union malienne du Rassemblement démocratique africain (UM RDA) ont estimé utile de mener une activité d'investissement humain qui a consisté à balayer la rue RDA à Missira longue de 800 m. L'article souligne l'engagement citoyen des femmes dans la promotion de l'hygiène et l'assainissement.

- L'Essor du 14 mars

Titre : 61e session de la commission de la condition de la femme : plaidoyer du ministre de la promotion de la femme

Résumé : La ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la famille a profité de la tribune des Nations unies pour expliquer les avancées dans l'autonomisation de la femme sans occulter les défis à relever.

- L'Essor Supplément du quotidien national : 8 mars 2017, journée internationale de la femme

Titre : Mme Sangaré Oumou Ba, ministre de la Promotion de la femme, de l'Enfant et de la Famille : « le 8 mars est l'occasion de faire un bilan des progrès réalisés »

Résumé : Dans le cadre de la commémoration de la fête du 8 mars dédiée aux femmes, Mme le ministre a abordé des questions relatives à l'amélioration des conditions de vie des malienne et de la gouvernance politique et administrative de ses consœurs.

- Titre : lutte contre les violences basée sur le genre : une loi est nécessaire

Résumé : L'article explique que la violence basée sur le genre est un problème qui ne peut être banalisé. L'objectif de l'article est d'informer, sensibiliser les décideurs, en vue de les amener à adopter une loi contre la violence basée sur le genre.

• Le Challenger

En prélude à la célébration de la Journée Internationale de la Femme, le bihebdomadaire publie dans son édition du 2 mars 2017 un avant papier intitulé : « L'autonomisation économique des femmes en ligne de mire »

Dans commentaire, le journal fait l'état des lieux de la situation de la femme malienne pour justifier l' thème retenu pour l'édition 2017.

Au Mali, les femmes, la plus nombreuse de la population, sont touchées par la pauvreté et la discrimination basée sur le genre. Aussi, elles jouent un rôle secondaire dans la participation à la vie politique, sociale et économique. Pour corriger ces inégalités et disparités, le gouvernement du Mali a procédé à l'adoption le 24 novembre 2010 de la Politique Nationale Genre (PNG) et à l'instauration d'un Fonds d'Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'épanouissement de l'Enfant (FAFE) doté d'un budget d'un milliard. Ce qui a permis le financement de 385 projets dans les différents secteurs du développement.

« Une saisie de cannabis et de faux billets de FCFA et d'Euros : Un joli coup de filet » attribué par le Challenger dans sa parution du 13 mars. Ainsi le journal place en vitrine une Commissaire Fanta Koné et ses hommes.

« Grâce à ses efforts depuis son arrivée à la tête du 5ème arrondissement, la Commissaire de police Fanta Koné fait honneur à la femme malienne. S'inscrivant dans la droite ligne de la volonté des plus hautes autorités de lutter contre l'insécurité, la commissaire et ses hommes restent vigilant pour préserver la paix et la quiétude dans la cité. Et cela conformément à leur serment. Sous sa conduite, ses collaborateurs ont réussi un joli coup de filet en procédant à l'arrestation d'un trafiquant de cannabis et de faux billets de FCFA et d'Euros.

- Mme Kéïta Fatoumata Sangho : Une jeune femme leader, visionnaire et engagée long portrait
Ambassadrice de la jeunesse africaine, la Présidente de l'Association pour le Développement de l'Afrique (ADA), Fatoumata Sangho Kéïta, est une jeune leader visionnaire et engagée. Selon elle, la situation de la malienne s'est améliorée. Il y a une évolution mais on est loin d'atteindre ce qui est attendu dans le cadre de l'amélioration des conditions des femmes. Elle estime que les responsabilités sociales et ménagères handicapent sérieusement l'émergence de la femme. Fatoumata Sangho pense que la société doit soutenir l'évolution de la femme. Ce qui passe par une justice sociale, une levée des pesanteurs sociales et culturelles et une juste répartition des charges.

- Une mécanicienne dans l'armée

Caporal Diahara Togo est de la 34ème promotion du Génie militaire de l'armée malienne. L'enfant de la falaise, une brave dame, a choisi la mécanique dans l'armée, un métier considéré comme la chasse gardée des hommes dans un pays comme le Mali. Pour elle, il n'y a pas de métier pour les hommes et un métier pour les femmes, il suffit d'avoir la volonté et d'aimer ce que l'on fait pour réussir sa vie. Fière de son métier, Diahara Togo lance un appel à ses sœurs de cultiver davantage le courage dans tout ce qu'elles entreprennent.

La salle de conférence du Ministère de la santé et de l'hygiène publique a abrité, mardi 07 mars 2017, une cérémonie modeste, mais pleine de signification. Il s'agissait de la remise du Nyéléni d'or de la santé à Mme le ministre de la santé et de l'hygiène publique par l'ONG Jitumu Kunkan. C'était en présence des membres du cabinet et des représentants des services déconcentrés du département.

En reconnaissance du travail bien fait, **Mme le ministre de la santé et de l'hygiène publique**, Dr Marie Madeleine Togo, reçoit le Nyéléni d'or de la santé. Une distinction offerte par l'ONG Jitumu Kunkan. Pour le Président de l'ONG, de sa nomination à ce jour, cette brave dame travaille inlassablement pour l'amélioration de la santé des Maliens. Fort requinquée, Dr Marie Madeleine Togo, toute heureuse, a remercié les membres de l'ONG Bituma Kunkan pour ce geste envers sa personne.

- Journée Internationale de la Femme : Une célébration riche en couleurs à Diré

La célébration de la Journée Internationale de la Femme à Diré, le 8 mars dernier, a été marquée par une série d'activités notamment une marche pour la santé, l'assainissement des quartiers respectifs de la ville, une journée de nettoyage de la place de l'indépendance, une conférence-débat sur l'autonomisation des femmes, une manifestation folklorique, un match de football féminin et une sensibilisation sur la santé de la reproduction et la planification familiale.

Dans le cadre des festivités du 08 mars, Journée Internationale de la Femme, l'amicale des Femmes d'Orange Mali (AFOM) a organisé un déjeuner avec la presse malienne pour rendre hommage et magnifier la femme malienne. Certes la présidente de l'AFOM, Madina Diallo Tessier, se rejouit de l'égalité professionnelle entre l'homme et la femme au sein d'Orange Mali. Mais, elle souhaite plus de moyens pour le développement de la compétence féminine à Orange Mali à travers des formations techniques.

Les maliennes à travers le ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, ont mis à profit la célébration du 8 mars, Journée Internationale de la Femme, pour décerner un diplôme de reconnaissance au président de la République Ibrahim Boubacar Kéïta pour ses efforts en faveur de l'émergence des femmes. En retour, le président IBK a rendu un hommage mérité aux femmes du Mali pour leur bravoure, avant de dédier son diplôme à toutes les femmes. Reconnaisant le soutien des femmes à l'accord pour la paix et la réconciliation et leur rôle dans la réussite du sommet Afrique France, il a réaffirmé à appliquer la loi sur le genre.

Prix AllAfrica leadership féminin : Cinq femmes africaines lauréates

Cinq femmes du continent vont recevoir le Prix AllAfrica Leadership Féminin, dans le cadre de la célébration de la Journée Mondiale de la Femme. Ce sera à l'occasion de l'atelier de réflexion que le Groupe AllAfrica Global Media organise le Mardi 07 Mars 2017 à Bamako, sous le haut patronage et la présence effective de Madame Aminata Maïga KEITA

Dans le cadre de la célébration de la Journée Mondiale de la Femme, cinq femmes africaines vont recevoir le Prix AllAfrica Leadership Féminin. Ce sera à l'occasion de l'atelier de réflexion de Bamako, organisé par le Groupe AllAfrica Global Media, sous le haut patronage et la présence effective de Madame Aminata. Le Prix AllAfrica Leadership Féminin 2017 leur sera décerné pour consacrer leur professionnalisme, leur volonté et leur engagement.

L'administration publique à l'heure du Genre : Bonjour Mesdames les Chefs de Cabinet !

La loi n°2015-052 du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives est l'une des mesures phares adoptées par le gouvernement de la République du Mali sous le leadership du Président Ibrahim Boubacar Kéïta. Après plusieurs années de lutte, l'adoption de cette loi est en soi une grande victoire grâce à l'engagement personnel du Chef de l'Etat. L'un des résultats tangibles de l'entrée en vigueur de cette disposition législative a été une augmentation substantielle du nombre de conseillères communales lors des dernières élections municipales. De 934 élues, les résultats provisoires de l'élection communale du 20 novembre 2016 affichaient 2866 conseillères. Pour les fonctions nominatives, la machine n'a pas entamé sa vitesse de croisière. Les efforts en cours permettent d'espérer un changement progressif des mentalités. Déjà, elles sont 8 femmes à assumer les fonctions de Chef de Cabinet ministériel. Il s'agit là d'un grand pas même si le gouvernement doit encore faire des efforts.

Mme Assory Aïcha Belco Maïga : L'incarnation de la femme debout

Originaire de Hombory, dans le cercle de Douentza, née à Kidal, Mme Assory Aïcha Belco Maïga est l'incarnation de la femme debout qui fait face à toutes les épreuves de la vie sans se laisser abattre. Après une solide expérience acquise dans l'administration notamment à la Direction Régionale de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille de Kidal, elle a décidé volontairement d'évoluer dans le monde des ONG. Elle fonde avec des camarades l'ONG EFFAD « Eduquer et Former les Femmes au Développement ». Directrice de programmes de cette ONG, elle a abattu de gros efforts dans le cadre de la sensibilisation et de l'information de la population sur l'importance de la scolarisation des filles ainsi que d'autres sujets sensibles comme le mariage précoce, la participation des citoyens aux élections.

« Mme Seck Oumou Sall : Une femme emblématique et énigmatique ». La brillante réélection de Mme Seck Oumou Sall à la tête de la mairie de la commune urbaine de Goundam pour un troisième mandat confirme sa grande légitimité. Elle est l'une des femmes maires du Mali les plus connues. Au fil des ans, elle s'est forgé une stature à l'échelle nationale et internationale. Indiscutablement, le maire de la commune urbaine de Goundam est une femme à la fois emblématique et énigmatique.

Femmes maires au Mali : Le courage féminin contre l'adversité masculine

Malgré les peaux de banane des adversaires politiques, les femmes maires se battent pour améliorer le quotidien de leurs concitoyens. Depuis l'institutionnalisation de la décentralisation, l'une des réformes majeures de la troisième République au Mali, est l'augmentation de plus en plus visible du nombre de femmes élues conseillères puis maires. L'adoption de la loi n°2015-052 du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives a été déterminante.

Célébration du 08 mars de l'AFOM : Vers une égalité professionnelle au sein de l'entreprise

L'amicale des Femmes d'Orange Mali (AFOM) a organisé un déjeuner avec la presse malienne pour rendre hommage et magnifier la femme malienne dans le cadre des festivités du 08 mars, Journée Internationale de la Femme. C'était le vendredi 10 mars dans un réceptif hôtelier à Bamako

Les femmes de Goundam ne sont pas restées, le 8 mars dernier, en marge de la commémoration de la Journée Internationale de la Femme. L'événement a été marqué par une conférence-débat sur l'autonomisation de la femme, une visite guidée du centre multifonctionnel des femmes et un match de football féminin. Selon Mariam Bourri Touré, chargée de promotion de la femme à Goundam, il a été constaté que des efforts devraient encore être faits pour la protection des droits de la femme en vue de favoriser leur pleine participation au processus de développement. Les femmes jouent un rôle important dans l'économie du pays à travers l'agriculture, l'élevage, la pêche et les activités génératrices de revenus. Cependant elles sont touchées par la pauvreté et la discrimination basée sur le genre qui les condamnent souvent à des emplois précaires et mal rémunérés.

Dans le cadre de la commémoration la Journée Internationale de la Femme, des associations de femmes du cercle de Diré ont initié plusieurs activités pour magnifier cette journée dédiée à leur cause. Pour la circonstance, elles ont su dresser un bilan des progrès réalisés en faveur de leur épanouissement et de leur émergence, de relever les insuffisances et d'appeler à des changements. Pour ce faire, le préfet du cercle de Diré souligne que l'autonomisation des femmes nécessite l'engagement de tous. En ce sens qu'elle est un passage obligé pour le développement durable de notre pays.

• Les Echos

Le 25^e Fespaco, le plus grand festival de cinéma africain du monde, suit son cours avec 150 films. Parmi eux, vingt films sont en lice pour l'Étalon de Yenenga, la plus haute récompense. Cette sélection est riche en portrait de femmes.

- Les Echos 6-2 mars

Le groupe All Africa Global Media célèbre la femme africaine sur les rives du fleuve Niger. Il passe à la vitesse supérieure et poursuit son ancrage dans l'appui et l'accompagnement des politiques de développement dédiées aux femmes du monde.

- Les Echos 6 mars

« L'autonomisation économique des femmes dans un monde de travail en pleine évolution », est le thème national pour commémorer la 23^e édition du 8 mars, journée internationale de la femme. Au regard des préoccupations et des conditions des femmes au Mali, les autorités entendent promouvoir le rôle et la place de la femme dans la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD).

Promotrice de Groupement d'intérêt économique Segui-So Mali, Mme Touré Lala Tangara réside à Medina-coura en Commune II de Bamako. Après des études commerciales dans les années 1980, Lala Tangara s'est tournée vers l'apprentissage et la recherche dans les métiers artisanaux : teinture chimique, bogolan indigo, tissage, textile artisanal.

Profitant de la journée internationale de la femme, la promotrice du GIE Lala et ses collaborateurs nourrissent l'ambition d'élargir leur programme à Bron, Koula, Koloko, Kiban, Siracorola, Koulikoro et dans les régions de Ségou et de Sikasso. Lala Tangara est une "entrepreneur" malienne qui a décidé de revaloriser le textile traditionnel malien.

Fatoumata Siré Diakité, 5 mois après son décès, est toujours présente dans nos cœurs et dans nos esprits. En ce 8 mars 2017, le journal Les Echos lui a fait un clin d'œil. Décédée en octobre 2016 à Paris, Fatoumata Siré Diakité fait partie des femmes qui se sont battues pour l'émancipation de la femme malienne ces 20 dernières années. La création de son Association intitulée : Association pour la protection et la décence des droits de la femme (APDF) est une parfaite illustration à son engagement aux côtés de ses sœurs.

Le 8 mars de chaque année est l'occasion pour l'humanité de célébrer la femme. C'est un moment idéal pour faire le bilan, passer en revue les conditions qu'elle traverse. Au Mali, sur bien d'aspects, les conditions ne sont pas reluisantes notamment dans le domaine de la santé. Des enquêtes démographiques, il apparaît que les femmes en général et les femmes rurales en particulier ont des problèmes notamment l'accès aux soins lorsqu'elles sont malades.

5.1.2 Violences faites aux femmes

En 2015 et 2016, deux cas de violences conjugales qui ont défrayé les chroniques. Une jeune dame Mariam Diallo enceinte fut poignardée à mort par son conjoint. Quelques mois plus tard Maïmouna Sissoko dite Kamissa a été tuée à bout portant par son mari. Sous le choc, les femmes leaders, et autres acteurs de défense des droits de femmes battent le pavé pour manifester leur indignation et leur colère. Les manifestants ont décidés de briser le silence sur les violences faites aux femmes.

• L'Indépendant

Dans une lettre à Mme la ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Mariam, Master coach en corporate et live coaching, conférencière formatrice, consultante PNL, alerte sur la situation alarmante qui est celle de la jeune femme en processus d'éducation chez nous, et qui menace le fondement même de notre société, qui est la famille et de là, le futur du Mali. Spécialiste dans l'accompagnement personnel et professionnel fait le constat plus sur les mariages qui se font et se défont sur les bases, les plus farfelues. Ce qui menace l'équilibre de enfants, du foyer et donne vie à des situations pathétiques qui risquent d'ébranler notre société dans son élément constitutif de base : la famille.

Le Pr. Rokia Sanago lors de la rencontre du collectif des Femmes du Mali journée internationale de la femme « Il faut affronter la question de l'excision sous l'angle de la santé de la femme et de la santé reproductive »

Dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la femme, les militantes du Collectif des Femmes du Mali (COFEM) ont abordé des questions relatives à la lutte contre pour l'avènement de la démocratie dans notre pays, à la politique de la promotion des femmes, à la scolarisation des filles, en particulier l'orientation des jeunes filles vers les filières scientifiques. Aussi, l'épineuse question de l'excision a été au centre des préoccupations. Il ressort que les maliens ne voient pas en cette pratique ancestrale un problème de santé. L'heure est d'affronter la question de l'excision sous l'angle de la santé de la femme et de la santé reproductive.

• L'Essor

L'essor du 1er mars 2017

Titre : 2e Salon du mariage : Le programme Mali promet

Thème : « la place de l'épanouissement de la femmes dans le mariage ».

Résumé : Ce salon organisé du 14 au 17 avril à Bamako vise à accompagner les couples à consolider leur union et aider les personnes désirant se marier. Il s'agit de mener la réflexion sur le mariage dans la société malienne et sur la place qu'il accorde à l'épanouissement de la femme .Il a été organisé par Mme Togora Koura Kéita consultante en organisation d'événements familiaux et professionnels.

Titre : lutte contre les violences basée sur le genre : une loi est nécessaire

Résumé : L'article explique que la violence basée sur le genre est un problème qui ne peut être banalisé. L'objectif de l'article est d'informer, sensibiliser les décideurs, en vue de les amener à adopter une loi contre la violence basée sur le genre.

• Le Challenger

« Lutte contre Mutilations Génitales Féminines et les Violences basées sur le genre : Le ministre de la Justice s'engage pour l'adoption d'une loi ». C'est le titre d'un compte rendu d'une rencontre entrant dans le cadre de la lutte contre les Mutilations Génitales Féminines parrainée par le Président de l'Assemblée Nationale. L'épouse du Président de la République a été l'invitée d'honneur.

A cette occasion, le ministre de la Justice s'est vivement engagé en faveur de l'adoption d'une loi contre les MGF et VBG. A cet effet il a sollicité l'implication personnelle du président de l'Assemblée Nationale, rapporte le journal.

Me Mamadou Ismaël Konaté à Mahmoud Dicko : «Il n'est nullement question d'excision...mais plutôt de violences conjugales»

Le Ministre de la Justice, Me Mamadou Ismaël Konaté réplique. C'est à la suite du meeting du Haut Conseil Islamique (HCI) dont Mahmoud Dicko, le Président de l'institution religieuse, aurait indiqué qu'une loi contre l'excision serait prise par nos soins, au plus tard le 31 décembre 2017, dans notre pays. D'après Me Konaté, il est plutôt question de violences conjugales.

Au Mali, la lancinante question récurrente sur les violences conjugales fait l'objet de polémique. Les décideurs politiques et certains leaders religieux musulmans n'arrivent pas à s'accorder sur ce phénomène social. Cela s'observe à travers le projet de textes visant à modifier les dispositions du Code pénal. Lequel projet est à l'étude pour réprimer davantage les violences conjugales. En attendant, le ministre de la Justice a instruit à tous les juges de paix à compétences étendues, à tous les Procureurs de la République et Procureurs généraux d'être particulièrement attentifs aux violences conjugales. Notamment, lorsque des blessures graves et des morts d'Hommes surviennent. Le ministère de la Justice a déjà saisi certains départements ministériels d'une Note Technique faisant l'état du sujet et recommandant le renforcement de la sanction légale. Toutefois, cette décision reste méconnue au niveau de certains leaders religieux musulmans. Ces derniers pensent qu'il s'agit de la lutte contre l'excision. Par ailleurs, le ministère de la Justice précise en ces termes : «Il n'est nullement question d'excision...mais plutôt de violences conjugales».

• Les Echos du 14 mars

Le groupe islamiste nigérian Boko Haram utilise régulièrement des kamikazes dont des femmes dans le cadre de son insurrection lancée il y a huit ans dans le Nord à majorité musulmane au Nigeria. Des membres de comités d'autodéfense ont déjoué un attentat suicide à Maiduguri, le berceau du groupe islamiste, tuant deux femmes qui voulaient se faire exploser.

RADIO

5.1.3 Participation politique des femmes

5.1.3.1 Analyse de contenus

• Radio nationale - ORTM

Les émissions Nisoniya baro et Yelen kono baro sont produites en langue Bambara. Elles visent essentiellement à informer et sensibiliser les femmes.

Une émission « spécial 8 mars » aux Etats unis

En prélude à la célébration du 8 mars, Nisoniya Baro reçoit dans son studio les représentantes de la **La coordination des associations féminines et ONG du Mali (CAFO)**

avec à leur tête la présidente, aujourd'hui ministre en charge de la promotion de la femme. Objectif de l'émission ; partager les conclusions de l'Assemblée générale des Nations unies qui portent sur les progrès réalisés dans le domaine de la promotion et l'épanouissement des femmes. Dans les échanges, la présidente a parlé informer ses compatriotes des Etats unis sur le combat et le rôle des femmes maliennes dans la lutte contre la pratique de l'excision qui demeure de nos jours un grand débat.

Emission

Présentée par Dembélé Fatim Diakité

Dans le cadre des préparatifs du 8 mars, journée internationale des femmes **Nisondiya baro ouvre son micro aux organisatrices**. L'invitée est, teinturière et promotrice d'un centre de formation à Bamako. Le but de l'émission est de partager, au cours d'un entretien, l'information par rapport aux dispositions prises pour le bon déroulement des activités programmées et surtout d'inviter toutes les femmes à s'impliquer pour l'atteinte des objectifs du 8 mars qui sont entre autres la compréhension du thème et surtout comment amener toutes femmes à entreprendre pour qu'elles soient autonomes.

Nisondiya baro se déplace dans le Mali profond, notamment dans le cercle de Kolondiéba pour donner la parole aux femmes leaders de Kébila, afin de faire une restitution à propos des différentes sessions de formation sur le leadership féminin. L'objectif de la table ronde est de rassembler davantage les femmes, les amener à s'unir. Il s'agit pour les femmes leaders d'inciter les autres femmes à participer activement à toutes les activités, même politiques, et de s'impliquer dans la gestion du terroir en cherchant à se positionner sur les listes.

L'émission invite la secrétaire générale d'une association des personnes handicapées en commune I du district de Bamako. Il s'agissait de mettre en exergue les difficultés auxquelles les femmes handicapées sont confrontées. Souvent oubliées par leurs sœurs dans leur lutte pour l'émancipation de la femme. Selon l'invitée les femmes handicapées pensent qu'elles croupissent sous le poids de la marginalisation. Au cours de l'émission, elle a rappelé que mêmes handicapées, elles sont des femmes à part entière, avec des droits et des devoirs comme tout le monde.

• Radio Kledu

Emission hebdomadaire : Musso nganaw kanè (tribune des Braves femmes)

Résumé de l'émission : C'est une émission interactive où la présentatrice amène son invitée à parler de son parcours, sa profession, les avantages de son travail, les difficultés qu'elle rencontre, comment parvient-elle à concilier son travail et la vie conjugale. Ensuite, le téléphone est ouvert au public qui lui pose des questions sur son travail et sa vie. L'objectif de l'émission est valoriser la femme, et montrer que les femmes peuvent exceller dans les domaines qu'on croit réservés aux hommes.

L'invité de ce jeudi 9 mars 2017 est Aminata Diallo dite Ina, lave-garde à Bamako, une femme mariée. Ina a exercé le travail de lave-garde depuis 14 ans, A son tour elle appelle les femmes à ne pas croire les bras, à accepter d'entreprendre et à refuser de croire qu'il y a des travaux pour femmes et des travaux pour homme. Elle pense que seul le courage et la confiance en soi qui font la différence. Dans l'émission, on parle aussi des femmes qui se sont distinguées dans la vie qui demeurent des exemples pour les générations à venir comme Aoua Kéita, première femme député du Mali.

Emission Moussoya goundo (secret de femmes) du lundi au vendredi

Réalisée le 10 mars 2017

Présentée par Kadiatou Touré

Résumé de l'émission, genre table-ronde : thème autonomisation des femmes.

La présentatrice pose des questions à un invité sur la préperception des hommes sur l'autonomisation des femmes (genre). L'objectif est d'amener les auditeurs à comprendre que la femme peut être au foyer et entreprendre des initiatives pour se créer des activités génératrices de revenus. Selon l'invité, faire le petit commerce ou l'élevage ou même exercer un travail salarié, peut amener les femmes à faire face à certaines dépenses de la famille et contribuer à l'épanouissement de la famille. Il s'agit aussi de faire comprendre que l'homme et la famille sont des partenaires, donc complémentaires.

• Radio Mikado FM

Emission : Cour commune, hebdomadaire tous les lundis de 10h à 11h

Résumé de l'émission : actualité oblige, l'émission est consacrée aux activités du 8 mars, journée internationale de la Femme, une occasion d'approfondir la réflexion sur l'autonomisation économique de la femme dans un monde en pleine mutation. En quoi l'entreprenariat féminin en agro business peut-il booster le développement du Mali. Dans l'émission, la présentatrice parle des activités des femmes dans l'agro business qui est un secteur clé de l'économie malienne.

Comment les femmes pourraient-elles s'autonomiser à travers l'agro business ? Ont-elles les moyens matériels et financiers ? Pourquoi devient-il urgent pour que les femmes maliennes deviennent autonomes. Pour répondre à ces questions l'animatrice fait recours à des invités (spécialistes des questions genre).

Emission : Cour commune

Présentée par Assa Sakiliba

Résumé de l'émission (participation des femmes aux élections) Table ronde

L'objectif de cette émission est de faire comprendre à l'opinion que la politique est un domaine longtemps réservé aux hommes, mais aujourd'hui les femmes maliennes ont pris conscience de la nécessité de changer cette façon de voir les choses. Ainsi depuis l'avènement de la démocratie, l'espace politique est devenu un enjeu que les femmes veulent conquérir. Il s'agissait aussi d'approfondir la réflexion avec ses invités sur le leadership féminin et les stratégies de conquête du pouvoir par les femmes maliennes. Aussi, s'agit-il de se pencher sur ce que veulent les femmes en politique. Comment les encourager, comment soutenir leurs actions, comment faire pour toutes celles qui sont dans les instances politiques aient leur plein pouvoir. Autant de questions soulevées auxquelles les invitées (femmes leaders) donnent des réponses.

5.1.4 Violences faites aux femmes

• Radio nationale – ORTM

Dans le cadre de la lutte contre l'excision, une table ronde organisée par la radio nationale pour donner la parole à des spécialistes de la question, aux responsables du programme national de lutte contre l'excision. L'objectif de l'émission est de sensibiliser et d'informer l'opinion nationale sur les dangers et les conséquences de la pratique de l'excision. Il s'agissait de faire comprendre à certains que si l'excision fait partie de la culture dans certaines localités du pays, elle est de nos jours déconseillée par ce qu'elle fait beaucoup plus de mal que de bien et qu'elle est à l'origine de beaucoup de maladies comme la fistule vésico-vaginale qui entraîne souvent la mort ou des séquelles pour toute la vie.

Thème : le mariage précoce des filles à Nioro du Sahel

Résumé : cette table ronde avait pour objectifs d'informer l'opinion sur les causes du mariage précoce en milieu soninké, de débattre sur les arguments qui militent en sa faveur et de voir les conséquences de cette pratique qui entrave le développement physique, social, économique et culturel de la fille. L'un des objectifs de l'émission st aussi de sensibiliser les parents à scolariser les filles et à les laisser continuer les études

